

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DE LA CAMPAGNE.

CULTIVATEURS, CORRESPONDEZ AVEC NOUS!

1ÈRE ANNÉE VOL. II.

MONTRÉAL, JEUDI, 6 OCTOBRE 1870.

No. 22

SOMMAIRE DU No. 22.—6 Octobre, 1870.

Agronomie.

LISTE DES PRIX OBTENUS A L'EXPOSITION DU COMTÉ DE LAPRAIRIE, LE 27 SEPTEMBRE, 1870.....	337
LA ROUTINE VAINCUE PAR LE PROGRÈS.—Première partie. Chapitre XIX. Réponse de Marcel sur l'emploi de la marne dans les terres et dans les fumiers. La marne n'est pas un engrais, c'est un amendement; d'elle même, elle est infertile.	338
DE LA NÉCESSITÉ D'AMÉLIORER LE SOL.—N. A. L.....	339
CARRIÈRE AGRICOLE.—Prudence dans le choix. Le Domaine. Du prix d'achat ou du loyer. Nécessité du Capital.—M. de Dombasle.....	340
ARRACHAGE ET CONSERVATION DES BETTERAVES ET DES CAROTTES.....	343
LES CHENILLES ET LES OISEAUX.—Ch. Lanjeau.....	343
FRAUDE DANS LE COMMERCE DES GRAINES.—Charles Baltet.....	344

Notes de la Semaine.

NOUS LISONS DANS LE "CONSTITUTIONNEL" LA GRAVURE EN TÊTE DE NOTRE PREMIÈRE PAGE.....	345
NOUS ATTIRONS L'ATTENTION DE NOS CULTIVATEURS.....	345
NOUS AVONS PARDEVERS NOUS PLUSIEURS CORRESPONDANTS.....	345
CLASSIFICATION DES DIFFÉRENTES RACES DE VOLAILLES.—Dr. Genaud.....	345
UNE QUESTION D'ÉCONOMIE.—J. E. Labonté.....	346
MONNAIE DE CUIVRE.....	347
A PROPOS DE L'ENGRAIS DES COCHONS.—Dr. Genaud.....	347

Arboriculture.

UTILITÉ DE L'AILANTE. De Gomlecourt.....	348
COMMENT ON DOIT FUMER LES ARBRES FRUITIERS.—L. de Vaugelas.....	349

Recettes utiles.

POUR ENLEVER LES TACHES DU LINGE.—Étoffes de laine, étoffes de soie, velours. Rubans. Gants de peau.—Aurélié.....	349
---	-----

Hygiène.

AUX CONSOMPTIFS [POITRINAIFES].—La Crème vs. l'Huile de foie de Morue.—Un Médecin.....	350
--	-----

Illustrations.

Semoir Patenté de Mr. J. S. Vesot.....	357
Canard de Rouen appartenant à M. J. Perreault, de Varennes.....	345
Oies de Toulouse appartenant à M. J. Perreault, de Varennes.....	347
Monnaies de Cuivre.....	347

Feuilleton.

LE CHEMIN DE LA FORTUNE.—Le puits.....	85
LES MARCHÉS DE LA PROVINCE.....	35

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

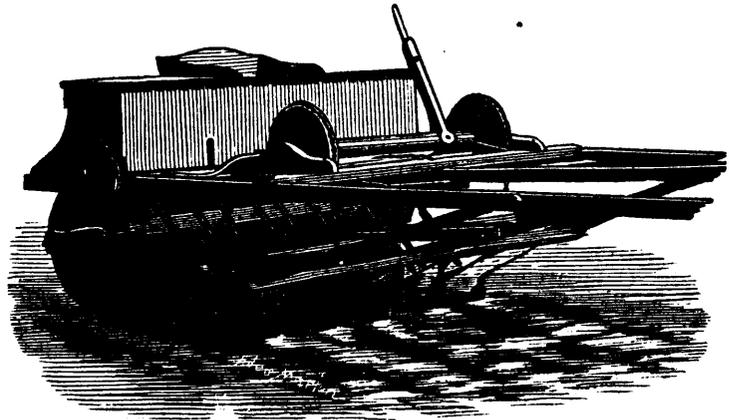
DU

COMTÉ DE MASKINONGÉ.

L'EXPOSITION ANNUELLE de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE du COMTÉ DE MASKINONGÉ aura lieu à la RIVIERE DU LOUP, MERCREDI prochain, le 12 courant.

D. CARON,
S. T. S. A. C. M.

Rivière du Loup, }
3 Oc. 1870. }—u



SEMOIR Patenté de Mr. J. S. VESOT, de Joliette, primé à la dernière Exposition Provinciale Pour les détails de cette machine, voir le no. 20 de notre journal.

Liste des Prix obtenus à l'Exposition du Comté de Laprairie, le 27 Septembre, 1870.

ÉTALONS.

1er. Prix, Ignace Longtin, 2e. François Trudeau, 3e. Hormidas Tremblé, 4e. William Lawson.

CHEVAUX DE TRAITS.

1er. Prix, Louis Dubuc, 2e. Moïse Longtin, 3e. Ignace Longtin, 4e. Isaïe Goyette, 5e. Pierre Doray

ÉTALONS DE 3 ANS.

1er. Prix, Salme Cardinal, 2e. Louis Brosseau, 3e. Louis Brosseau, fils; 4e. Hypolite Bourrassa.

MEILLEURE JUMENT AVEC SON POULIN.

1er. Prix, François Trudeau, 2e. Octave Perrier, 3e. Louis Brosseau, 4e. Octave Dumontelle, 5e. Joseph Brosseau, 6e. Constant Monchamp, 7e. Adolphe Ste. Marie, 8e. Pierre Doray, 9e. David Laird, 10e. Amable Dupras.

POULICHES DE 3 ANS.

1er. Prix, Moïse Lanctot, 2e. John Adam, 3e. Pierre Doray, 4e. Louis Poupard.

ÉTALONS DE 2 ANS.

1er. Prix, Médar Bruneau, 2e. Céaire Thérien, 3e. Casimire Beauvais.

POULICHES DE 2 ANS.

1er. Prix, Octave Perrier, 2e. Louis Poupard, 3e. Amable Beauvais, 4e. Pierre Doray.

POULINS ET POULICHES DE 1 ANS.

1er. Prix, John Adam, 2e. Louis Poupard, 3e. Pierre Doray, 4e. Moïse Lanctôt.

TAUREAUX DE 3 ANS.

1er. Prix, A. Falcon.

TAUREAUX DE 2 ANS.

1er. Prix, Médar Bruneau, 2e. William Lawson, 3e. Louis Brosseau, 4e. Alexis Ste. Marie, 5e. Isaïe Goyette.

TAUREAUX DE 1 AN.

1er. Prix, Adolphe Ste. Marie, 2e. Casimire Moquin, 3e. Louis Barrette.

VACHES A LAIT.

1er. Prix, Ludger Ste. Marie, 2e. Révérend P. T. Hurteau, 3e. Joseph Brosseau, 4e. Médar Bruneau, 5e. Casimire Brosseau, 6e. Paul Boucher, 7e. Mad. McGowen, 8e. A. Falcon, 9e. Joseph Brosseau.

CÉNISSES DE 2 ANS.

1er. Prix, Adolphe Ste. Marie, 2e. John Scoth, 3e. Joseph Boileau, 4e. Médar Bruneau, 5e. Mad. McGowen.

GÉNISSES DE 1 AN.

1er. Prix, Casimire Brosseau, 2e. Médar Bruneau, 3e. Mad. McGowen, 4e. Joseph Boileau, 5e. A. Falcon.

VEAUX DE L'ANNÉE.

1er. Prix, Mad. McGowen, 2e. Amable Beauvais, 3e. A. Falcon, 4e. Adolphe Ste. Marie.

GÉNISSES DE L'ANNÉE.

1er. Prix, Médar Bruneau, 2e. David Laird, 3e. Camille Pinsonnault, 4e. Joseph Boileau.

BÉLIERS, 2 TONTES.

1er. Prix, Adolphe Ste. Marie, 2e. Ignace Dupuis, 3e. Pierre Doray, 4e. Joseph Boileau, 5e. Casimire Brosseau.

BÉLIERS DE 1 TONTE.

1er. Prix, Adolphe Ste. Marie, 2e. Joseph Boileau, 3e. Alexis Moquin, 4e. Joseph Brosseau, 5e. Médar Bruneau.

AGNEAUX.

1er. Prix, Octave Charon, 2e. Alexis Moquin, 3e. Adolphe Ste. Marie, 4e. Casimire Brosseau, 5e. Camille Pina-neault.

BREBIS, 2 TONTES.

1er. Prix, Médar Bruneau, 2e. Joseph Boileau, 3e. Casimire Brosseau, 4e. Alexis Moquin, 5e. David Monette.

BREBIS, 1 TONTE.

1er. Prix, Joseph Boileau, 2e. Médar Bruneau, 3e. Octave Charon, 4e. Adolphe Ste. Marie, 5e. Casimire Brosseau.

AGNELLES.

1er. Prix, Alexis Moquin, 2e. Octave Charon, 3e. Paul Boucher, 4e. Louis Barrette, 5e. Joseph Boileau.

COCHONS ENTIERS.

1er. Prix, David Laird, 2e. Adolphe Ste. Marie, 3e. Jean-B. Colphron, 4e. Narcisse Beauvais, 5e. Casimire Beauvais.

TRUIES D'UN AN.

1er. Prix, Adolphe Ste. Marie, 2e. John Adam, 3e. Paul Boucher, 4e. Romuald Neding, 5e. Louis Brosseau.

TRUIES DU PRINTEMPS.

1er. Prix, David Laird, 2e. Adolphe Ste. Marie, 3e. Romuald Neding, 4e. Louis Lemieux.

BEURRE.

1er. Prix, Médar Lucier, 2e. Louis Brosseau, 3e. David Laird, 4e. Edouard Lancôt, 5e. Pierre Doray, 6e. Casimire Brosseau.

FROMAGE.

1er. Prix, Louis Brosseau,

ETOFFES DU PAYS.

1er. Prix, Casimire Brosseau, 2e. Alexis Ste. Marie, 3e. Etienne Bouchard, 4e. Octave Charon.

FLANELLE.

1er. Prix, Casimire Brosseau, 2e. Etienne Bouchard, 3e. Camille Pina-neault, 4e. Ignace Dupuis.

TOILE.

1er. Prix, Louis Poupard, 2e. Ignace Dupuis, 3e. Octave Charon.

ALEXIS MOQUIN,
Secrétaire Trésorier.

Courage de brebis toujours le nez en l'air.
De brebis ou mouton à courte laine
Espérer grande toison est perdre sa peine.
Quand les brebis vont aux champs
La plus sage va devant.

La routine vaincue par le progrès.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE XIX.

RÉPONSE DE MARCEL SUR L'EMPLOI DE LA MARNE DANS LES TERRES ET DANS LES FUMIERS.—LA MARNE N'EST PAS UN ENGRAIS, C'EST UN AMENDEMENT ; D'ELLE-MÊME, ELLE EST INFERTILE.

Quelques jours après, on reçut la réponse de Marcel, sur les différentes manières d'employer la marne ; et comme Pierre Routineau était mêlé dans toute cette affaire, Progrès lui fit dire qu'il avait reçu la réponse de son fils, et que s'il voulait venir chez lui, que M. Martineau leur lirait cette lettre. Routineau, qui, au fond, était un très bon homme, accepta tout en disant qu'il savait bien ce qu'il avait à faire, et que ce ne serait pas un marmot comme Marcel qui lui apprendrait son métier.

On se réunit donc le dimanche suivant, au sortir de la messe, chez Progrès, et après un copieux repas, on lit la lettre ainsi conçue :

—Mon cher père, j'ai consulté mes professeurs sur le marnage des terres et voici à peu près ce qu'il m'ont dit :

—Il y a déjà longtemps que l'on emploie la marne sur les terres dans bien des pays ; si ce n'était pas une bonne chose, les cultivateurs n'emploieraient pas leur temps et leur argent à faire ce grand travail. Mais pour que la marne fasse longtemps sentir ses bons effets sur les terres qui en ont grand besoin, il faut en mettre beaucoup. Dans ce cas, le marnage dure jusqu'à vingt ans. Si l'on ne met qu'une faible quantité, l'effet ne dure qu'à proportion, mais est toujours excellent.

—Mais, il ne faut pas s'y tromper ; la marne n'est point un engrais ; c'est ce qu'on appelle un amendement. Elle divise les terres froides et argileuses, elle leur procure des qualités qui leur sont nécessaires pour qu'elles produisent de bonnes récoltes ; mais elle ne remplace pas le fumier. Voilà ce qui fait, mon cher père, que notre voisin Routineau a eu moins de blé dans sa terre marnée que dans celle qui ne l'était pas, c'est qu'il n'y a pas mis de fumier !

—Ah ! s'écria Routineau, belle affaire, s'il faut mettre autant de fumier dans la terre marnée, que dans celle qui ne l'est pas, à quoi sert donc de marnier ?

—Attendez donc, Routineau, dit M. Martineau, vous ne voulez pas voir la fin. Voyons, écoutez.

—Si le père Routineau, avait en-

graisé celle qui ne l'était pas ; il aurait la moitié plus de blé dans cette pièce que dans l'autre, et cela aurait payé une partie des frais de son marnage. Il faut encore observer que la marne agit peu la première année et que ce n'est qu'à la seconde qu'elle commence à faire son effet, qui dure en proposition de la quantité employée ; et je vous assure mon père, qu'elle paie largement la dépense qu'elle a occasionnée.

—L'effet produit dans la terre par la marne, est bien expliqué par nos savants professeurs ; mais vous ne comprendriez pas ces explications, mes chers parents ; il est donc inutile de vous les donner. Il vous suffit de savoir que cet effet est très profitable et que l'expérience l'a prouvé.

—C'est bon, dit Routineau, il faut croire ces messieurs sur parole ; mais les croira qui voudra, toujours ça ne sera pas moi. On s'est bien passé de marne jusqu'à présent, et ça ne nous a pas empêché de récolter du blé, et on s'en passera bien encore.

—Comme vous voudrez, voisin, dit Progrès ; mais voyons ce que dit Marcel pour la marne dans le fumier.

—Oh ! pour cela, dit Routineau, je sais que c'est bon d'en mettre sur le fumier, et m'est avis que si on en mettait un peu dedans, ça ne gênerait rien. Voyons ce que disent ces savants qu'il faut croire sur parole. M. Martineau reprit :

—Il en serait tout autrement, mon père, de mettre de la marne dans votre fumier ; au lieu de l'améliorer, vous le gêneriez beaucoup.

—Mais, ils sont fous, ces savants, s'écria Routineau, avec toute leur science, ils m'ont l'air à ne rien y entendre.

—Laissez moi donc achever, dit M. Martineau, avec une certaine impatience. Je suis sûr que Marcel va vous prouver qu'il a raison.

—La marne a sur le fumier une action chimique que je ne puis vous expliquer mon père, puisque vous ne connaissez pas la chimie, qui est cependant une science qui apprend bien des choses en agriculture, et cette action lui fait grand tort. Je vous dirai seulement qu'elle le dessèche et lui fait prendre le blanc. Et vous savez que le fumier qui a le blanc est loin de valoir celui qui en est exempt ; et lors même que ce blanc disparaît, le fumier a perdu une grande partie de sa force. Ne mettez donc jamais de marne dans votre fumier.

—Je crois comprendre, dit Routineau ; il nous dit de mettre du fumier dans la terre marnée, et nous défend de mettre de la marne dans notre fumier. Il faut convenir que les savants de notre école d'agriculture, sont souvent en contradiction avec

n'y rencontrerions nous pas ? Eux, qui pourraient être indépendants et maîtres chez eux dans leur propre pays !

Il est vrai qu'un mauvais système de culture n'est pas seul coupable, qu'il a eu pour aide, quand il a fallu forger les fers de ces malheureux exilés, l'ivrognerie, l'inconduite et la paresse, mais lui seul pouvait amener ce triste état de chose.

Confessons-le aujourd'hui, en toute sincérité : nous avons oublié que la terre s'affaiblit et se détériore, si on ne lui rend pas ce qu'on lui enlève, et nous l'avons traitée comme si elle ne dût jamais souffrir de sa libéralité et de sa prodigalité à notre égard.

Maintenant, si nous voulons toucher du doigt notre imprévoyance passée et comprendre la nécessité de travailler à réparer nos torts, en donnant à la terre tous nos soins, faisons une comparaison qui tombera sous les yeux des moins clairvoyants.

Un cultivateur possède un cheval d'une grande force, et capable d'un travail prolongé. Les qualités de cet animal sont telles, que son maître en est tout fier, et que ses voisins en sont presque jaloux. Dans sa joie, son propriétaire se promet d'en retirer d'importants avantages pour lui et sa famille ; il se hâte donc de mettre à profit sa force, son activité et sa docilité. Tous les jours, avant l'aurore, il l'emploie aux travaux des champs, il le condamne à traîner seul la charrette, dans une terre forte et difficile. Revenu des champs, il ne lui donne aucun repos, il l'attèle à une voiture légère, pour une promenade, ou à une charrette, pour lui faire transporter le grain au moulin, ou autre fardeau. Du côté du cultivateur, tout va bien, et il n'a qu'à se féliciter de posséder un tel animal ; mais son cheval n'a pas tant à se féliciter des procédés de son maître à son égard. Voilà quatre à cinq jours qu'il est employé aux travaux les plus rudes, et on a oublié de lui donner de la nourriture, ou on lui en a donné de si mauvaise qu'elle contribue plutôt à l'épuiser qu'à réparer ses forces. Aussi, le sixième jour, son maître s'aperçoit qu'il traîne les fardeaux avec difficulté, que son travail est plus lent, que son air est maladif ; mais aveuglé par le succès du passé, son maître attribue cette différence à un mauvais vouloir ; il s'emporte, frappe, jure, pousse la pauvre bête avec violence ; elle fait encore quelques pas en chancelant, pour aller s'abattre à quelque distance. Pauvre bête ! Elle était pourtant si précieuse ; que vaut-elle maintenant pour son maître, et quel est le coupable ?

Ce pauvre animal est bien notre sol !

Lui aussi a donné tout ce qu'il possédait ; il n'a rien reçu en retour, et le voilà épuisé, ruiné.

Cet homme, conseillé par un voisin sage et charitable, donne à son cheval des soins si empressés, qu'il parvient à le relever. à lui rendre peu à peu ses forces, son activité, et le remet dans son état primitif.

Représentation fidèle de ce qui est arrivé à nos champs et de ce qui arriverait certainement, si nous nous mettions à l'œuvre avec intelligence et bonne volonté.

Eh ! bien, à l'œuvre donc : étudions, observons et mettons à profit les bons exemples qui nous sont donnés, expérimentons les systèmes qui réussissent bien ailleurs.

Pensons-y sérieusement ; pour nous, canadiens-français, il nous est impossible de demeurer plus longtemps indifférents au progrès agricoles et étrangers à la science et à ses découvertes, en fait d'agriculture.

Que tous les cultivateurs consacrent, chaque semaine, quelques minutes à la lecture des journaux agricoles, qu'ils y cherchent des procédés nouveaux, les nouvelles inventions. Qu'ils se réunissent de temps à autre, pour conférer des besoins de leur localité, des efforts qu'ils doivent faire en commun pour décider les plus indifférents à suivre le progrès et à éloigner les causes de leur non-succès en agriculture.

Ne disons plus, nos pères ont bien vécu en cultivant de telle manière, faisons comme eux. Non, ne faisons pas comme eux, car nous avons les plus fortes raisons de ne pas les imiter. Eux avaient un sol vierge et plein de vigueur ; et quand ils nous l'ont passé, il était à moitié ruiné, grandement épuisé.

Dans un prochain article, nous démontrerons la possibilité, pour chaque cultivateur, de rendre à sa terre sa première fertilité, ensuite nous traiterons des différents sols et de leurs qualités.

N. A. L.

Carrière agricole.

Prudence dans le choix.

Le Domaine.

Dans beaucoup de cas, l'homme qui désire se consacrer à la carrière agricole, n'est guère tenté d'aller chercher au loin le domaine sur lequel il exercera son industrie : s'il ne se détermine pas pour la localité dans laquelle il est propriétaire, ou dans laquelle il est né, ses recherches n'embrasseront qu'un rayon peu étendu. Cependant on pourrait croire, qu'il existe une énorme différence entre les chances de succès que l'on peut se promettre dans une entreprise de ce genre, selon les circonstances de la localité dont on fera choix. Dans quel-

ques cantons, on pourra obtenir à 30 ou 40 piastres par arpent de prix d'achat, ou à 6 ou 7 francs de loyer, des terres naturellement aussi bonnes que celles qu'il faudrait payer ailleurs un prix cinq ou six fois plus élevé. On conçoit bien que cette différence peut en apporter une très-grande dans les résultats financiers de l'entreprise ; néanmoins cette considération a été fréquemment la source des mécomptes les plus graves, et elle a déjà donné lieu à des désastres agricoles très-nombreux. On a cru qu'il était presque impossible de ne pas parvenir à obtenir des produits à très-bas prix sur une terre dont la rente était aussi peu élevée, et trop souvent on a trouvé qu'en définitive les inconvénients attachés à une localité peu favorable, et les dépenses auxquelles il faut se livrer pour mettre en valeur un domaine jusque-là négligé, compensent et bien au-delà, dans le cas même où le sol est naturellement de bonne qualité, l'excédant de rente dont eût été chargé un terrain situé dans un canton où la culture est plus avancée. Cette observation s'applique spécialement à des terres déjà mises en culture où, à en juger par les apparences du sol, la modicité des récoltes qu'on en tire semble n'être due qu'à l'imperfection des procédés qu'on y emploie. Il est presque impossible à l'homme qui n'est pas familiarisé avec le genre de difficultés que l'on rencontre dans ces localités, et qui ne connaît que les terres de nos paroisses où l'agriculture est plus avancée, de ne pas se laisser entraîner aux illusions les plus complètes sur les résultats économiques de la culture dans ces sols de landes d'un travail si facile par la nature du terrain, et qui ne semblent différer des sols les plus fertiles que par une fertilité plus grande encore.

C'est surtout aux hommes qui désirent former une entreprise agricole en qualité de fermiers, que s'adressent les observations que je viens de présenter sur les sols de landes, et qui peuvent s'appliquer en partie à un grand nombre de défrichements de terrains d'autre nature, mais qui n'ont pas encore été soumis à la culture. Les entreprises de cette espèce conviennent bien rarement à un fermier, non-seulement parce qu'il pourra s'écouler un temps fort long avant que le terrain soit en pleine valeur, mais aussi parce qu'il est bien difficile d'apprécier d'avance les dépenses et le temps qu'exigera cette amélioration. Il peut en être autrement de l'homme qui, travaillant sur une propriété qui lui appartient, et avec des capitaux suffisants, est à peu près assuré de récupérer tôt ou tard les avances qu'ont exigées ses améliorations, pourvu que celles-ci aient été sagement calculées. Il est, d'ailleurs, une considération qui peut déterminer dans ce cas un propriétaire prévoyant, et qui est en-

tièrement étranger au fermier : c'est la certitude de profiter par la suite, non-seulement de l'augmentation de valeur foncière que ses opérations donneront au domaine, mais aussi de l'accroissement progressif de valeur que ne peuvent manquer d'acquiescer les propriétés rurales, dans la partie du pays dont je parle ici, par le seul effet de l'amélioration générale des procédés de culture qui est déjà très-sensible dans ces cantons. Je pense donc qu'en général c'est aux propriétaires qu'il faut laisser la tâche de mettre en valeur la plus grande partie des terrains qui peuvent faire le sujet d'un défrichement ; et je n'en excepte que ceux où il est bien démontré par les faits, qu'avec une simple culture et peu de dépense, ils peuvent être portés immédiatement à un degré satisfaisant de fertilité : pour ceux-là qui, au reste, ne se rencontrent qu'en fort petit nombre, un fermier peut très-bien en faire l'objet de ses spéculations, pourvu que le propriétaire consente à les pourvoir des constructions nécessaires : mais pour tous les autres domaines incultes dans une grande partie de leur étendue, il me semble bien difficile que les stipulations d'un bail puissent permettre à un fermier prudent de se charger de les mettre en valeur. De nombreux revers ont déjà signalé les entreprises de cette espèce, et je pense que le propriétaire qui voudrait amener un fermier à prendre à son compte une amélioration semblable, devrait du moins lui accorder des clauses plus libérales qu'on n'a coutume de le faire. Le résultat le plus certain des travaux du fermier, dans ce cas, est un accroissement très considérable de la valeur foncière du domaine : il est donc juste que le propriétaire, qui profitera seul de cette augmentation, y contribue, pour sa part, par quelques avantages accordés au fermier.

Dans tous les cantons où l'art agricole est encore très-arriéré, on doit s'attendre aussi à rencontrer plusieurs genres de difficultés, et en particulier le défaut de communications, et l'insuffisance ou les dispositions peu laborieuses de la population. Il faut avoir vu de près les inconvénients qui résultent de ces deux vices si communs dans nos paroisses, pour les apprécier à leur juste valeur, et pour connaître la gravité des obstacles qu'ils opposent au développement de l'industrie du cultivateur. Le temps, sans doute, apportera du remède à cet état de choses, et l'intervention des propriétaires peut beaucoup pour le faire graduellement disparaître ; mais il forme aujourd'hui un motif puissant pour engager à une grande circonspection l'homme qui aurait l'intention de former une spéculation agricole.

Du prix d'achat ou du loyer.

Dans quelque situation que soit placé le domaine qui fait l'objet d'une entreprise agricole projetée, le prix d'achat ou du loyer doit être le sujet d'une attention particulière, surtout de la part de l'homme qui est étranger à la localité. Trop souvent, séduit par des circonstances qui lui semblaient très-favorables à d'importantes améliorations, un jeune agriculteur s'est déterminé à acheter ou à affermer un domaine à un prix beaucoup supérieur au taux ordinaire dans la localité. C'est là presque toujours une faute très-grave : l'avenir peut dévoiler dans d'autres circonstances locales des motifs de réduire considérablement les avantages qu'on avait cru d'abord découvrir dans l'exploitation du domaine : s'il a été acheté au taux ordinaire du canton, le mal est réparable ; et s'il a été affermé au prix ordinaire, le fermier peut toujours espérer de faire du moins un peu mieux que le commun des cultivateurs qui auraient pu en donner ce prix : mais tout ce qui excède ce taux commun, est une valeur fictive et purement idéale, sur laquelle il n'est que trop facile de se créer de funestes illusions : et d'ailleurs, le prix du domaine au taux ordinaire, est le seul sur lequel le propriétaire ait droit de fonder ses prétentions ; l'excédant de produit que pourra en obtenir par ses travaux un nouvel exploitant, soit comme acquéreur, soit comme fermier, n'est que le juste fruit de son industrie et des capitaux qu'il y a consacrés ; lui seul court les chances défavorables de cette entreprise. Lui seul doit en recueillir les bénéfices. Je n'aurais pas insisté sur un principe aussi conforme à la raison et à l'équité, s'il ne s'était rencontré plus d'un cas où les prétentions exagérées des propriétaires de domaines où tout était à faire pour l'amélioration, et les espérances tout aussi exagérées de la part de ceux qui ont formé ces entreprises, ont donné lieu à des revers que pouvait facilement prévoir l'homme qui calcule froidement les chances des spéculations de cette nature.

Il est certain, néanmoins, qu'un propriétaire peut dire que le prix commun du fermage est fixé pour la durée commune des baux, c'est-à-dire, ordinairement pour une durée fort courte, et que s'il consent à accorder un bail plus long, il a droit de demander un fermage plus élevé. Quoiqu'il soit vrai qu'il sera presque toujours plus profitable au propriétaire de louer à un prix égal pour un bail de 27 ans, que successivement pour 3 termes de 9 ans, par ce que le domaine sera certainement beaucoup plus amélioré dans le premier cas que dans le second, cependant il arrivera souvent, par l'effet d'une

disposition fort naturelle chez les propriétaires, que le fermier sera forcé de consentir à quelque augmentation de fermage, pour obtenir un bail de longue durée : mais ce n'est qu'après une période égale à celle de la durée ordinaire des baux que devrait raisonnablement commencer cette augmentation, et, en la fixant, le fermier doit bien se garder de se laisser entraîner à des espérances exagérées d'améliorations qui ne se réaliseront peut-être qu'en partie ou plus tard qu'on ne l'avait prévu. (1)

Nécessité du Capital.

On trouve aussi dans le capital consacré à une entreprise agricole, une des conditions les plus importantes du succès qu'on peut raisonnablement en attendre. Si ce capital est insuffisant, en vain le cultivateur se trouvera placé dans les conditions d'ailleurs les plus favorables ; en vain il possèdera les connaissances, l'activité et l'esprit d'ordre qui pourraient assurer le succès de son exploitation : il se trouvera entravé dans toutes ses opérations, de telle manière que s'il n'échoue pas dans une entreprise d'ailleurs bien conçue, il verra du moins se reculer à un terme bien éloigné les bénéfices qu'il pouvait en attendre. L'agriculture, en effet, de même que tout autre genre d'industrie qui a pour but la production, exige l'emploi d'un capital primitif. Compter sur les bénéfices pour compléter un capital insuffisant, est le calcul le plus erroné ; car le capital est la condition la plus indispensable à la création de ce bénéfice. Il n'est personne qui ne sache que lorsqu'on veut apporter des modifications importantes au système de culture auquel était soumis un domaine, on doit se résigner à la nécessité d'éprouver beaucoup de non-valeurs dans les premières années d'exploitation : d'ailleurs, dans les débuts d'une entreprise agricole, on doit s'attendre aussi à des non-valeurs d'un autre genre, parce que l'homme, même le plus expérimenté, commettra certainement, dans un domaine qu'il ne connaît pas encore, des fautes qui diminuent du moins les bénéfices qu'il eût pu faire. Dans ces circonstances, commencer avec un capital qui serait insuffisant pour la marche d'une entreprise dans son cours régulier d'activité, est une faute que l'on paiera presque toujours par une chute éclatante, ou par la lente agonie de quelques années de stériles efforts. En procédant avec une extrême lenteur dans les améliorations, un cultivateur distingué par

(1) Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de longs baux si l'on veut voir s'améliorer la condition de la terre à ferme et par contre du propriétaire aussi bien que du fermier.—[Réd. S. A.]

son intelligence et son industrie, pourra quelque fois accroître progressivement son capital, à mesure que sa culture s'améliore : mais ce n'est guère que dans la classe des habitants des campagnes, et à l'aide de la rigide économie qui les caractérise, que l'on verra se réaliser cette création du capital par l'industrie elle-même : dans toute autre circonstance, rien de plus imprudent que de se mettre à l'œuvre sans posséder préalablement le capital suffisant.

On a quelquefois évalué la quotité du capital d'exploitation nécessaire à la culture d'un domaine, en le fixant en proportion de la rente ou du loyer de ce domaine.

Une donnée beaucoup plus raisonnable pour l'évaluation du capital d'exploitation, est celle qui le fixe proportionnellement à l'étendue de terrain dont se compose le domaine ; et il ne serait même pas difficile de montrer qu'un domaine loué à bas prix, qui a par conséquent besoin d'améliorations, et qui fera vraisemblablement attendre pendant longtemps les bénéfices qu'on peut en espérer, exige, à surface égale, et pour un loyer beaucoup moindre, un capital plus considérable qu'un domaine déjà en bon état de culture. Il est fort difficile, toutefois de fixer à une somme précise par arpent le capital nécessaire pour suffire à une bonne exploitation d'un domaine rural, car la quotité de ce capital pourra varier d'après un assez grand nombre de circonstances. Par exemple, dans la proximité d'une grande ville, où il convient mieux au cultivateur de vendre ses fourrages et d'acheter du fumier, que d'entretenir de nombreux bestiaux, le capital engagé dans la spéculation agricole est moins considérable que dans d'autres circonstances : la nature du bétail qu'il convient au cultivateur d'entretenir, peut aussi apporter de très sensibles différences dans la quotité du capital dont il a besoin ; s'il se déterminait pour des races d'animaux d'un grand prix, il en résulterait une grande augmentation dans sa mise de fonds : le système agricole que l'on veut adopter peut aussi, même sans sortir des assolements alternes, les seuls que j'ai en vue ici, apporter des différences importantes dans la quotité du capital qu'exigera l'exploitation : enfin plus l'exploitation est petite, plus il faudra élever le chiffre de la somme nécessaire par arpent ; et si l'on compare sous ce rapport une ferme de 100 arpents à une autre de 500, placée dans les mêmes circonstances on trouvera que si un capital de \$1000 est nécessaire dans la première pour y établir un système de culture déterminé, il s'en faudra de beaucoup que l'on doive porter à \$5000 le capital qui sera nécessaire à l'adoption du même système de culture dans la seconde : presque toujours, un fer-

mier, dans cette dernière, sera plus au large dans ses opérations financières avec un capital de \$3500 qu'avec \$4000 dans la première. Je ne puis m'empêcher toutefois de faire remarquer ici que cette vérité incontestable a fréquemment induit aux calculs les plus erronés des hommes qui ont préféré une grande exploitation à une petite, en considération de cet avantage, quoiqu'ils ne possédassent pas un capital suffisant pour une grande entreprise. Une telle faute ne peut guère manquer d'être punie par une catastrophe, surtout pour celui qui n'a pas encore l'habitude de manier une grande affaire, car ici l'inconvénient de l'insuffisance du capital, ou les résultats des fautes que l'on peut commettre, trouvent pour multiplicateur le nombre d'arpents dont se compose le domaine.

Il est difficile d'établir d'une manière générale le capital indispensable à la culture d'une terre.

Quand au propriétaire qui veut entreprendre l'exploitation de son propre domaine, son calcul doit être entièrement le même, s'il veut que l'exploitation lui paye chaque année le montant du fermage qu'il eut pu tirer de ses terres, et il est important qu'en formant son entreprise, il évalue à part les sommes qui lui sont nécessaires pour des constructions et autres améliorations foncières, et pour former le capital mobilier d'exploitation. Mais si le propriétaire pouvant se priver, pendant quelques années, du revenu de son domaine, se détermine à en employer tous les produits à l'accroissement du capital, il pourra à la rigueur se dispenser d'appliquer une somme aussi considérable au capital circulant. Cependant il faut se garder de porter trop loin cette réduction, car le produit du domaine ne s'accroîtra qu'avec l'emploi d'un capital plus considérable, en sorte que le revenu ne pourra apporter de grands accroissements au capital qu'à l'époque où celui-ci n'en aurait plus besoin ; et tant qu'il y aura insuffisance, le capital ne pourra du moins s'accroître que très lentement. Ainsi, il est toujours bien préférable pour le propriétaire lui-même d'avoir le capital prêt, pour l'appliquer à son exploitation, au sitôt que par l'effet de ses premiers travaux il aura reconnu avec certitude la marche qu'il doit suivre ; car la prudence veut qu'il tienne en réserve pendant quelque temps ce capital, pour se livrer à la série de recherches qui doivent lui indiquer les moyens de l'appliquer utilement, comme je l'expliquerai dans le quatrième chapitre de ce mémoire : mais pour le propriétaire comme pour le fermier, il faut toujours que ce soit dans les préceptes de la prudence et non dans l'insuffisance du capital qu'ils rencontrent le modérateur de leur marche progressive dans les améliorations ; car si la

sagesse ne permet pas d'aller trop vite dans cette carrière, le besoin continu d'argent est certainement le plus ruineux de tous les modérateurs.

Le propriétaire qui forme une entreprise d'améliorations sur son propre domaine pour le soumettre à un système de culture nouveau, doit s'être bien assuré d'avance qu'il pourra le poursuivre jusqu'à son terme, et qu'il ne sera pas forcé, soit par l'insuffisance de ces capitaux, soit par toute autre cause, d'abandonner son exploitation, non-seulement avant que les améliorations soient terminées, mais même avant qu'il ait pu en recueillir le fruit pendant un temps assez long pour qu'il ne reste pas de doute dans le public sur les produits qu'il en tire et sur la nouvelle valeur qu'il a ainsi donnée à sa propriété ; autrement, il doit s'attendre à éprouver une perte plus ou moins importante, soit qu'il veuille vendre son domaine, soit qu'il cherche à l'affermier.

En supposant même que toutes les sommes qu'il a appliquées à l'amélioration ont été employées avec discernement, c'est-à-dire, avec un profit réel pour le domaine, il est très probable qu'un acquéreur ou un fermier n'appréciera pas ces améliorations à leur véritable valeur. Si c'est dans un pays de métayage, le domaine ne sera peut-être plus propre à ce mode d'exploitation, et l'on pourra ne pas trouver de fermier en état de l'exploiter ; et dans un canton où l'usage des baux à ferme est établi, il sera bien rare qu'un fermier consente à louer ce domaine à un prix beaucoup plus élevé que la valeur qu'on lui connaît depuis longtemps dans le pays, en sorte qu'il y aura perte au moins d'une bonne partie du capital employé à l'amélioration ; et le domaine livré peut-être de nouveau à la culture ordinaire pour laquelle plusieurs dépenses d'améliorations n'avaient pas été calculées, aura englouti en pure perte des sommes considérables, qui eussent été employées avec profit si le propriétaire eût persévéré dans son entreprise.

Je pourrais m'étendre encore beaucoup sur les *conditions matérielles* du succès dans les spéculations agricoles ; mais j'ai voulu seulement indiquer les principales de ces conditions, en signalant les écueils contre lesquels les entreprises de ce genre viennent le plus fréquemment échouer. Je passe donc à un ordre de conditions encore plus importantes : aux *conditions morales ou personnelles*.

M. de DOMBASLE.

[On pourrait peut-être croire ces détails inutiles. Mais il n'en est pas ainsi. Nos lecteurs verront presque partout des pères de famille qui s'évertuent pour donner à leurs enfants une grande terre et qui les y place sans capital,

sans instruments aratoires et presque sans animaux. Comment veut-on que ces jeunes gens ne se découragent pas ! Ne voudrait-il pas mieux plutôt leur louer une terre et leur acheter tout ce qu'il faut pour la cultiver avec profit.]

Arrachage et conservation des betteraves et des carottes.

Ces deux espèces de racines sont moins sensibles aux gelées que les pommes de terre : ainsi, c'est toujours par cette dernière récolte qu'on doit commencer les arrachages ; cependant on doit prendre ses mesures pour que les autres soient encore arrachées en bonne saison, quand ce ne serait que pour éviter les journées courtes et froides dans lesquelles les ouvriers font peu de besogne.

Ces racines se conservent très-bien en caveaux. Les carottes, cependant, s'échauffent et se pourrissent bien plus facilement que les betteraves : par ce motif, on ne doit pas donner plus d'un mètre d'épaisseur aux fosses destinées à les contenir.

Quelques personnes donnent aux vaches les feuilles de betteraves ; mais d'après mes expériences, ainsi que celles d'autres agriculteurs, c'est un aliment si peu nutritif, qu'elles ne valent guère la peine de les recueillir, il me paraît plus convenable de les laisser sur le sol, en forme d'engrais, en les répandant bien également sur la surface du terrain. On doit encore bien moins cueillir les feuilles des betteraves pendant leur croissance, pour en nourrir les bestiaux ; c'est un chétif profit qui entraîne une perte considérable sur le volume et surtout sur la valeur nutritive des racines. J'ai trouvé qu'un effeuillage, même modéré, diminue la récolte dans une proportion très-considérable.

Lorsque les betteraves ou les carottes ont été semées en lignes, on diminue considérablement les frais de l'arrachage, en y employant une charrue à sac américain. Il suffit de démonter le versoir.

On fait piquer profondément la pointe du soc, un peu à gauche de la ligne des plantes, en sorte que la lame du soc passe au-dessous des racines. Celles-ci, sans être retournées, sont assez soulevées et détachées du sol pour qu'on puisse facilement les enlever à la main, en les saisissant par les feuilles. Un attelage de quatre chevaux est ordinairement nécessaire pour cette opération, mais une charrue peut arracher les racines sur quatre arpent et demi au moins dans la journée, en sorte que deux hommes et trois ou quatre chevaux remplacent un grand nombre de bras. Lorsque les plantes sont arrachées, on coupe

les feuilles à la main, puis on laisse pendant quelques heures les racines sur le terrain pour qu'elles s'y ressuient, avant de les serrer. Il importe cependant beaucoup de ne pas laisser les betteraves exposées ainsi à un grand soleil ; car le degré de la température qu'elles auraient prise se maintiendrait dans la masse et provoquerait la fermentation. En général, les betteraves se conservent d'autant mieux qu'elles ont été entassées par une température plus froide, et il vaut mieux les rentrer un peu humides que de les laisser exposées au soleil.

Produit.—Sur les sols de fertilité suffisante pour produire communément 15 à 18 minots de blé par arpent, on peut, à l'aide d'une culture soignée, obtenir en moyenne 25,000 lbs de betteraves et à peu près autant en carottes ; mais, sur des sols d'une très-haute fertilité, on obtient fréquemment des produits doubles et même triples de cette quantité.

LES CHENILLES ET LES OISEAUX.

On lit dans un journal français :

“ La forêt de Saint Germain et les environs du Vésinet sont ravagés par d'innombrables légions de chenilles.

“ La compagnie de l'Ouest, qui est propriétaire de presque toute la forêt du Vésinet, a publié avant-hier qu'elle paierait aux chasseurs de chenilles 1 franc par pinte d'insectes apportés au bureau du Vésinet.

En quarante-huit heures, le chiffre des primes payées s'est élevé à 600 francs.

“ Les propriétaires, désolés par ces insectes, dont les ravages les ruinent, sont allés consulter plusieurs savants, entr'autres, M. Decaisne professeur au Muséum d'histoire naturelle.

Malheureusement, la science n'a pas encore découvert un moyen pratique, d'une énergie suffisante, pour détruire les insectes nuisibles.

“ Seulement, on a fait une remarque. Depuis que le bois de Boulogne est embelli et fréquenté par des milliers de promeneurs, les oiseaux l'ont à peu près abandonné.

“ Les insectes que les oiseaux détruisaient se sont multipliés à l'infini. Les papillons se sont répandus : ils ont émigré. De proche en proche, les chenilles ont fini par envahir toute la France. Les hannetons, les noctuelles, les cécydonies, toutes les espèces rongeurs ont pullulé d'une manière effrayante.

“ L'équilibre est rompu. L'oiseau n'est plus là pour arrêter la propagation de l'insecte ; l'insecte se multiplie, dévore les récoltes et amène la famine.

“ La valeur des substances alimentaires détruites par les insectes se chif-

fre par million ; elle égale trois fois la somme de l'impôt foncier.

“ En conséquence, on organise partout la destruction... des insectes ? non des oiseaux...

“ L'homme crée des malheurs pour chercher les moyens de les réparer. Il déniche et tue les oiseaux pour créer des inondations de chenilles qui vont arrêter les chemins de fer. Lisez ce que raconte le *Petit Journal* :

“ Dans une des dernières nuits, le train de marchandises No. 407, allant de Paris à Vendôme, a été arrêté dans sa marche par une cause assez peu ordinaire.

“ Ce sont les chenilles qui, à la hauteur du poteau no 45, ont intercepté la circulation. Le train est resté en détresse sur ce point pendant une heure huit minutes. Il n'a fallu rien moins que l'arrivée de la machine de secours, demandée en toute hâte par le télégraphe, pour lui permettre de continuer sa route.

“ Ce n'est pas la première fois, dit *l'Opinion nationale*, que de grandes difficultés de marche se produisent au même endroit et pour la même cause. Les chenilles sortent d'un petit bois taillis, planté à proximité de la voie, et viennent s'attacher aux rails pour se réchauffer ; à chaque passage de train, les rails en sont littéralement couverts. Le 31 mai, la quantité de chenilles était si considérable, qu'il fut impossible à la machine du train 407 d'avancer ; les roues patinaient sur tous ces corps écrasés. Ainsi expliqué, le phénomène n'a rien d'impossible, mais il ne manque pas d'une certaine originalité.

“ Les détails sur ce fait ont été recueillis sur les bulletins adressés à l'administration du chemin de fer d'Orléans par les mécaniciens ”

L'homme, roi des animaux, met à l'index le corbeau, qui est un animal charmant, destructeur des hannetons ; et ensuite l'homme, roi des animaux, se plaint des inondations des hannetons et se vante d'employer les populations de communes entières à mal faire la besogne du corbeau. Lisez encore ceci :

“ Il résulte d'observations présentées par M. Millet, dans la dernière séance de la Société impériale d'acclimatation, que le corbeau *freu* rend de grands services comme destructeur du hanneton.

“ En effet, ayant eu à sa disposition des corbeaux tués dans les départements de l'Orne, de Seine-et-Oise et de la Côte-d'Or, M. Millet a trouvé dans les estomacs de tous ces oiseaux de grandes quantités de hannetons.

“ Le corbeau *freu* devrait donc être protégé, en raison du service qu'il rend ainsi à l'agriculture. L'estomac de ces oiseaux ne renfermait que des insectes et du gravier ; à peine chez quelques uns a-t-on trouvé quelques grains de blé.

“ Quand vous vous étendez sur l'herbe, au bois de Boulogne, si vous n'écrasez pas une limace, à qui le devez-vous ? Un peu au pauvre crapaud que vous pourchassez.

“ A Fontainebleau, si vous n'osez même pas vous coucher dans l'herbe, par crainte des vipères, c'est parce que vous pourchassez le hérisson, etc.”

CH. LANJEAU.

Fraude dans le commerce des graines.

Dans la chronique du *Journal d'Agriculture pratique* (14 juillet), M. Vilmorin signale le blanchissage des semences de trèfle incarnat employé par quelques négociants peu scrupuleux dans la vente des graines. Il paraîtrait que ce genre de fraude se pratique sur une large échelle, non-seulement avec le trèfle, mais avec une foule d'espèces végétales d'utilité ou d'ornement, à ce point que la chambre des communes, en Angleterre, vient de sanctionner un bill qui condamne les falsificateurs de graines.

La Société royale d'horticulture de Londres, initiatrice de cette loi, fit acheter incognito diverses semences chez dix huit des principaux marchands-grainiers de Londres; on sema ces graines avec le plus grand soin, et l'on constata partout une quantité de semences ayant perdu leurs qualités germinatives dans une proportion qui varie entre 14 et 98 pour 100.

La commission chercha à se rendre compte des causes de cette déplorable variation dans la bonté des graines, et, après un examen approfondi, elle crut devoir les rapporter à quatre principales :

1o. Graines trop vieilles vendues quand elles ont perdu leur faculté de germination.

C'est la plus fâcheuse et la plus répandue des causes de dépréciation, car elle se fait sentir aussi bien chez les marchands honnêtes que chez les industriels sans vergogne. Les graines perdent plus ou moins rapidement leur vitalité en vieillissant et sans qu'on puisse nécessairement affirmer à quelle époque précise cette mort a lieu. Il résulte des expériences de la commission que la germination sur 100 graines de navet, par exemple, âgées d'un an, s'exerce dans le rapport de 80 pour 100 ; à 3 ans, elle est de 43 pour 100 ; à 7 ans de 32 pour 100 ; passé cette époque, la plupart des graines ne lèvent plus. Il suit de là que, si les marchands n'apportent pas le plus grand soin dans le triage de leurs graines, ils sont exposés à vendre des semences impropres à leur germination.

2o. Graines fraîches mélangées aux vieilles et aux mauvaises.

3o. Mélanges frauduleux de graines dont les facultés germinatives ont été volontairement détruites, avec les bonnes graines.

Ceci se fait quand on veut augmenter le nombre des graines d'une variété rare, sans tromper sur la qualité. On mélange alors avec elles une certaine quantité de semences d'une variété voisine, d'un prix moindre, et dont l'aspect est le même, après avoir préalablement détruit leur vitalité à l'aide de moyens appropriés. L'acheteur est alors frustré uniquement sur la quantité.

4o. Vente de graines mauvaises auxquelles on a fait subir diverses préparations qui leur donnent l'apparence de bonnes semences, comme, par exemple, en traitant les graines de gazon par la vapeur de soufre, en colorant celles de trèfle ou en trempant dans l'huile celles de navet, etc.

On conçoit combien de telles fraudes sont dignes de blâme, car non-seulement l'acheteur perd sur la marchandise qu'il se procure, mais encore dans l'emploi qu'il en fait, en ce sens que, ses semis restant improductifs, il subit un préjudice considérable. Malheureusement, ces coupables manœuvres ne sont pas un fait isolé, et la commission anglaise a-t-elle eu la douleur de reconnaître que, dans certaines maisons, *il existe une opération spécialement chargée de ces opérations inqualifiables*. Aussi doit-on se montrer très-sévère pour de tels procédés, et il sera bon de stigmatiser les auteurs de pareilles escroqueries.

La question est plus complexe, quand il s'agit d'empêcher la vente de graines vieilles et mauvaises, car les semences varient extrêmement quant à la durée de leur vitalité. Les unes résistent aux causes de destruction pendant de longues années, tandis que d'autres périssent au bout de quelques mois. En outre, il est certaines graines qui lèvent mieux la seconde année que la première. On ne saurait donc contraindre les marchands à n'avoir dans leurs magasins que des graines de l'année, et cela d'autant mieux que, si l'année suivante était peu productive, le commerce manquerait presque totalement de ces utiles produits.

Que faire en pareil cas ? La commission a pensé qu'on devrait user du moyen déjà adopté en Prusse, où il existe des agents nommés par le gouvernement qui ont pour mission d'expertiser les graines mises en vente. De plus, la Société royale fait tout ce qu'elle peut pour encourager le commerce des bonnes graines, en s'entendant avec les marchands qui se placent sous sa haute responsabilité.

Le rapport de cette société fit une grande sensation en Angleterre. A peine quelques écrivains français le

signalèrent-ils dès qu'il fut publié sur le continent par M. Edouard Morren, de Belgique. Enfin, l'opinion publique vivement intéressée fut si bien éclairée qu'un bill sur la vente des graines a été soumis à la haute sanction de la chambre des communes.

Les dispositions principales de cet acte, exécutoire à partir du 1er mai 1870, sont les suivantes :

Vu la nécessité de réprimer les fraudes dans le commerce des semences..... Sa Majesté..... déclare :

Article premier. Le présent acte sera désigné sous le nom de : Acte de 1869 sur la sophistication des semences.

Art. 2. *Tuer les semences* signifie détruire leur puissance ou faculté germinatrice par des moyens artificiels. *Teindre les semences* signifie leur donner l'apparence d'autres semences par des moyens artificiels, tels que teinture, coloration, soufrage ou tous autres procédés.

Art. 3. Est considéré comme ayant contrevenu au présent acte tout individu qui, dans le but de frauder ou p'aider à la fraude :

1o. Tue ou fait tuer des semences ;

2o. Teint ou fait teindre des semences ;

3o. Vend ou fait vendre des semences teintes ou tuées.

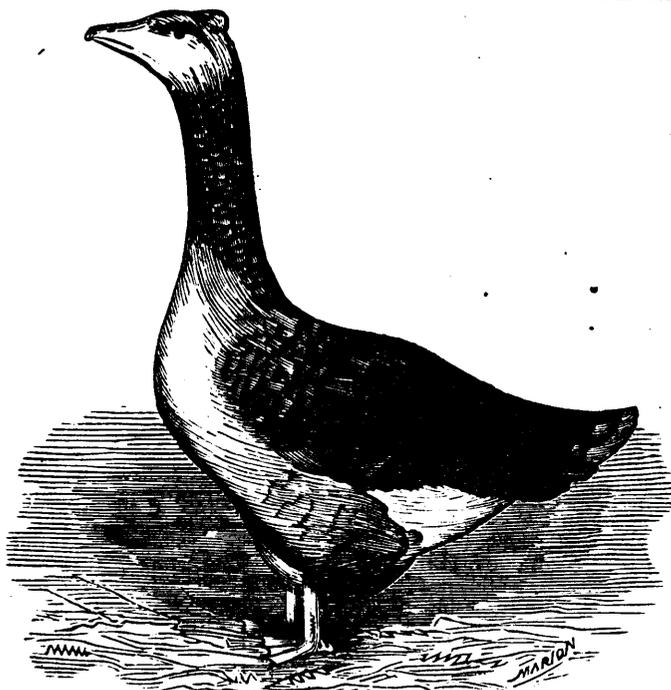
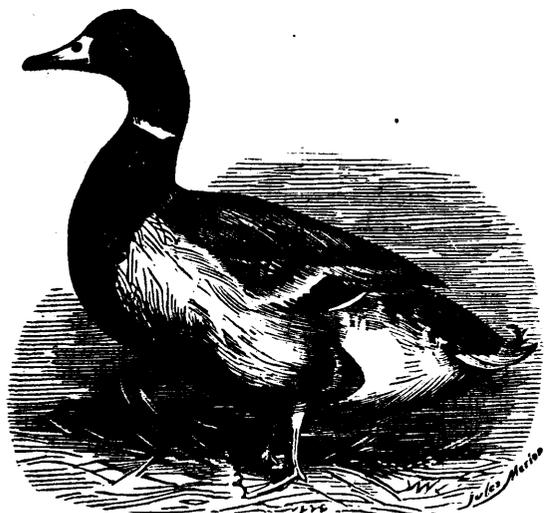
Pour le premier délit, le contrevenant sera passible d'une amende maxima de 5 liv. sterling (125 fr.) et, dans le cas de récidive, d'une amende maxima de 50 liv. sterling (1,250 fr.).

Dans tous les cas de récidive, la cour aura le droit de faire insérer dans les journaux où autrement publier, selon qu'elle en ordonnera, le jugement de condamnation avec tous les détails de lieu, résidence, qualité et conditions du délit commis par le délinquant, le tout aux frais de celui-ci.

Les sept autres articles établissent la juridiction, déterminent les modes de procédure, etc.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir avec quelle reconnaissance l'agriculture française accueillerait une loi semblable. Car, il faut bien le dire, le commerce des graines, en général, est indignement exploité ; et les maisons les plus honorables, qui soumettent minutieusement à l'épreuve les semences qui leur sont fournies, sont elles-mêmes trompées par les gens qui les approvisionnent. Toutefois n'hésitons pas à reconnaître que Paris et la province possèdent des établissements de graineterie dignes d'une grande confiance.

Si au lieu de recourir aux voies judiciaires, le cultivateur pouvait récolter chez lui les semences qu'il emploie, ainsi que notre ami P. Joigneaux le recommande vigoureusement, il y aurait bien des déceptions évitées. Mais il est bien difficile d'échapper à l'intermédiaire du négociant ; et ici nous ne saurions trop



CANARD DE ROUEN appartenant à M. J. Perreault, de Varennes, Primé à la dernière Exposition Provinciale.

OIE DE TOULOUSE appartenant à M. J. Perreault, de Varennes Primé à la dernière Exposition Provinciale.

recommander aux intéressés de s'adresser aux maisons qui ne jouissent pas d'une réputation usurpée.

Nous appelons sur cette grave question l'attention de l'agriculteur, du commerçant et du législateur.

CHARLES BALTET.

Une loi semblable nous serait très utile. Le droit commun nous donne une action en dommage contre le grainetier qui nous fournirait de graines évidemment mauvaises.

La Semaine Agricole.

MONTREAL, 6 OCTOBRE 1870.

Nous lisons dans le *Constitutionnel* du 3 octobre.

« La société d'agriculture de la Baulieu ne tient pas d'exposition cette année. L'argent est employé à l'achat d'animaux de races améliorées.

« La société d'agriculture du comté de St. Maurice n'a pas d'exposition non plus, elle a mis son argent pour acheter un percheron que la guerre empêche sans doute de quitter la France.

« Avec son zèle accoutumé la société d'agriculture du comté de Maskinongé tiendra son exposition annuelle, à la Rivière-du-Loup, sur la propriété de Ant. L. Augé, Ecr., méri-

credi, le 12 octobre. M. Edward Barnard, rédacteur de la *Semaine Agricole* doit s'y trouver et donner une lecture sur diverses questions d'agriculture pratique. On s'attend qu'il y aura une réunion nombreuse.

« L'Exposition du comté de Champlain aura lieu à Ste. Geneviève jeudi de cette semaine et celle du comté de Nicolet à Bécancour, mardi de la semaine prochaine.»

La gravure, en tête de notre première page, représentant un semoir économique primé à la dernière exposition provinciale, aurait dû paraître, comme nous l'annoncions, avec l'article intitulé "Les semis clairs" publié dans notre numéro du 22 septembre.

Nous attirons l'attention de nos cultivateurs sur l'annonce de notre éleveur distingué, M. A. Ste. Marie, de La Prairie, qui offre en vente des béliers Costwold ainsi qu'un nombre de Cochons Berkshires, tous *pur sang*.

Nous avons pardevers nous plusieurs correspondances qui ne peuvent trouver place dans ce numéro. Elles seront publiées dans le prochain. Nos correspondants voudront bien excuser ce retard.

Pour la *Semaine Agricole*.

Classification des différentes races de volailles.

En examinant les différentes espèces de volailles qui faisaient l'admiration des visiteurs de la dernière Exposition Provinciale, je fixai mon attention sur l'objet principal que les éleveurs ont en vue, lorsqu'ils élèvent des volailles, savoir : la production des œufs, ou de la viande, ou de la plume.

Il y a des espèces qui se font remarquer comme pondeuses, d'autres comme oiseaux de table, d'autres enfin que l'on admire pour leur petite taille ou la beauté de leur plumage.

Il y a encore d'autres distinctions entre ces différentes races ; les unes parcequ'elles ne couvent point, d'autres parcequ'elles ne pondent qu' périodiquement, les unes parcequ'elles ont des habitudes douces et tranquilles, et qu'elles supportent bien la domesticité, d'autres sont vives, sauvages et aiment à rôder ; les unes sont pondeuses d'hiver, d'autres ne pondent que le printemps ou l'été malgré des soins judicieux ; les unes sont robustes, d'autres délicates ; les unes pondent de gros œufs, d'autres pondent de moyens ou de petits œufs ; sans parler d'une foule de petits détails qu'il est inutile de mentionner ici.

C'est par la connaissance des points qui distinguent les différentes races que se guidera, dans son choix, l'acheteur de volailles dites de fantaisie. Si l'on veut obtenir cette connaissance par l'étude des auteurs traitant du

sujet, que j'ai lus, il faudra nécessairement parcourir une infinité de détails arides. Pour leur épargner, cette étude j'ai cru qu'il ne serait pas sans intérêt pour vos lecteurs, de leur fournir une classification condensée des différentes races, sous les en-têtes suggérés plus haut. De plus, les nombreuses questions qui m'ont été posées sur le sujet par d'estimables correspondants, m'incitent à donner cette information dans les colonnes de *La Semaine* quoique j'aie la certitude que cette communication sera intéressante pour les éleveurs; je n'ai pas la présomption de croire qu'ils seront tous de mon opinion, mais ce dont je suis certain, c'est qu'ils trouveront cette classification correcte dans son ensemble.

A. *Meilleures pondeuses.* Espagnoles noires, Polonaises, Hambourgs, Leg horns.

B. *Précoces dans leur croissance.* 1o. La Flèche, Houdan, Crève-cœur, Dorkings; ces quatre espèces sont les oiseaux de table par excellence. 2o. Les Cochinchinoises et les Brahmas; ces dernières sont plus musculeuses et massives que les quatre espèces que je viens de mentionner, mais leur chair n'est pas aussi blanche et juteuse, c'est pourquoi je les range à la deuxième ligne.

C. *D'ornement.* Pattées, Sultans, Soyeuses, Iroquoises.

D. *Non couveuses.* Espagnoles, Houdans, Crève-cœur, La Flèche, Polonaises, Hambourgs, Leghorns.

E. *Couveuses.* Cochinchinoises, Brahmas, Dorkings, Games.

F. *Domestiques et tranquilles.* Brahmas, Cochinchinoises.

Ces espèces sont pesantes, paresseuses, lentes et n'aiment pas à rôder, on les retient aisément dans un enclos avec une clôture de trois pieds de hauteur.

G. *Actives et vives.* 1o. Games et Hambourgs. Lorsque ces volailles sont excitées, une clôture de douze pieds les retiendra difficilement. 2o. Les Espagnoles, les Leghorns, les Dorkings et les espèces françaises. Il faudra une haute clôture pour les retenir, quoique les Dorkings et les volailles françaises, en raison de leur pesantier, ne peuvent s'envoler aussi bien que les espagnoles et les leg horns.

H. *Robustes.* 1o. Brahmas. 2o. Houdans, Hambourgs, Crève-cœurs, leg horns, games, espagnoles. Les espèces de cette seconde division endurent assez bien le froid, mais leur crête est exposée à être gelée.

I. *Déliçates.* La Flèche, polonaises pattées, et les volailles d'ornement.

J. *Pondeuses de gros œufs*, variant de sept à la livre. 1o. Les Espagnoles, La

Flèche, Houdans, Crève-cœurs. 2o. *Pondeuses d'œufs moyens*, variant de huit à neuf à la livre, les Cochinchinoises, Brahmas, Polonaises, Dorkings, Games, Sultans, Leghorns. 3o. *Pondeuses de petits œufs*, variant de neuf à dix à la livre, les Hambourgs.

K. 1o. *Grosses volailles.* Brahma Poutras, cochinchinoises, La Flèche, Houdans, Crève-cœur et Dorkings,

2o. *Volailles à taille moyenne.* Espagnoles, polonaises, leg horns et games.

3o. *Volaille à petite taille.* Les Hambourgs, les Sultans.

4o. *Volailles très-petites.* Toutes les pattées.

Je crois que la place que j'ai assignée dans ce tableau, aux différentes espèces, sera, dans son ensemble, accepté, sans réclame de la part des éleveurs de volailles. Cette classification sera nécessairement critiquée sur certains points; je l'offre purement et simplement comme une expression de mon expérience jusqu'à ce jour.

Pour terminer, j'ai spécialement remarqué à la dernière Exposition, de beaux échantillons des espèces françaises, (Houdans, Crève-cœur, La Flèche) exhibées par M. Joseph Perreault ex M. P. P., pour Richelieu; elles étaient vraiment magnifiques. Les Brahmas Poutras de M. Sheldon Stevens (dont j'ai admiré l'excellent et nombreux troupeau d'Alderneys), étaient également de première classe.

DR. GENAND.

Pour la *Semaine Agricole*.

Une question d'économie.

Nous recommandons aux lecteurs de la *Semaine Agricole* la correspondance suivante, qui ne manquera pas de les intéresser, et M. Labonté, en faisant part au public de l'économie qu'il a pu apporter dans la consommation du bois, va rendre des services signalés à toutes les classes de la société, et particulièrement aux pauvres.

Monsieur l'Éditeur,

Votre journal tient ferme et haut le drapeau des agriculteurs. On est même surpris en considérant la quantité de matières publiées dans les quelques mois qui se sont écoulés depuis son apparition au milieu des agriculteurs. Je crois que tous les hommes qui ont à cœur de voir prospérer l'agriculture s'en réjouissent cordialement.

Je vous envoie aujourd'hui quelques réflexions sur un sujet qui n'est pas tout-à-fait agricole, mais qui tient à l'agriculture par l'économie domes-

tique et le ménage des forêts. Si ces réflexions n'entraient pas dans le cadre de votre publication, vous serez libre de les mettre dans le local destiné aux anciennes lunes.

L'énorme quantité de bois que l'on emploie, chaque année, pour les usages domestiques doit avant longtemps, élever le prix du bois considérablement. Presque tous les agriculteurs ont encore du bois convenable au chauffage sur ou près de leur demeure. Tout en le ménageant, ils n'y regardent pas de très près, car le bois ne leur coûte que le travail nécessaire à la préparation. Il faut dire à la louange de nos cultivateurs que le travail ne leur coûte pas, surtout si c'est un travail ordinaire de la ferme. Peut-être pourrait on ajouter qu'ils sont un peu moins complaisants lorsqu'il s'agit d'un travail qui n'entre pas dans le cadre ordinaire.

Il n'en est pas ainsi pour les familles demeurant dans le village. Là le feu s'entretient à prix d'argent. Dieu seul sait ce que souffrent les pauvres villageois, lorsqu'arrive la saison froide. Le prix d'achat du bois est très élevé, la qualité est inférieure, bien heureux lorsque la quantité n'est pas déficiente.

L'avant dernier hiver, de neigeuse mémoire, ne doit pas être en oubli chez les autres plus que chez moi. Au premier de Février, tout calcul fait, je trouvais que je n'avais de bois que pour me rendre au premier de mars. Il était très difficile de bûcher dans la forêt, les arbres disparaissaient en tombant dans l'épaisse couche de neige. Le moyen de charroyer le bois était encore plus difficile. Il arriva que le bois mou et vert valut quatre piastres la corde.

Le salaire d'un instituteur est très-modeste en Canada. Le problème à résoudre était de faire durer le bois, de manière à n'en pas acheter avant les premiers jours du mois d'avril. J'achetai du charbon de terre employé chez le forgeron. Je payai vingt cinq centins le minot. Les premiers feux faits avec ce nouveau combustible furent décourageants. Mais la misère est une fameuse conseillère. Je pris la hache, je fis des morceaux de bois comme ceux que l'on met au four.

Je mis environ une terrinée de charbon sur les éclats de bois, à ma grande satisfaction, j'eus un feu superbe, très-chaud et de longue durée. J'avais fini mon éducation. Employer les bois en éclats pour permettre à l'air de circuler facilement au milieu du feu.

J'ai acheté neuf minots de charbon, à 25 centins. Le bois qui ne devait durer que jusqu'au premier de mars, dura jusqu'au 12 avril. Les neuf minots de charbon avaient fait durer mon bois de plus de la moitié du temps pour lequel il était destiné. Comme on avait tout le mois, vendu

du bois de mauvaise qualité quatre piastres, il aurait fallu huit piastres pour payer le bois et je n'avais déboursé que 2½ piastres.

Quoique très-attaché aux anciennes coutumes canadiennes, je compris que, quelquefois, il en faut différer. Néanmoins, tout en considérant l'épargne, j'avais conservé beaucoup de préjugés contre le charbon. N'étant nullement préparé à ce mode de chauffage, je le trouvais très malpropre. La ménagère excitait ce préjugé de tout son pouvoir, et j'avoue que je n'avais pas besoin d'excitant.

L'épaisse couche de neige se liquifia enfin et la belle saison emporta les tristesses des mauvais jours. Toute chose a son terme, même la belle saison. Au mois de septembre 1869, il fallut penser au bois. Nouvel embarra. Il n'y avait presque pas de bois à vendre. Tout en payant bien, on me fit la faveur de me vendre cinq cordes de bois sec. Pour en avoir d'autre il fallait attendre la neige et ses chemins.

Qu'est-ce que c'est que cinq cordes de bois pour alimenter deux poêles ! L'idée du charbon, de noire mémoire, revient. J'achetai deux tonneaux (schaldron) de charbon pour lesquels je payai 14 piastres. Je me pourvus d'une petite pelle à charbon et d'un vase, le tout me coûta 30 centins. Je fis fondre un gril à la fonderie. Je le mis sur quatre briques mises sur le côté, sur le fond du poêle. Les jours froids arrivèrent. Je continuai de fendre mon bois en éclats. Sur cinq ou six éclats, j'ai toujours mis la quantité approximative d'une terrinée de charbon et j'avais un feu pour plusieurs heures.

L'hiver fini, je comptai ma dépense et j'eus le plaisir de voir que je n'allais pas à trente piastres. Ordinairement le bois d'hiver pour mes deux poêles me coûtait environ quarante cinq piastres. L'épargne a donc été d'environ quinze piastres.

Il n'y a pas de préjugés capables de résister à ces chiffres. J'ai résolu de continuer à chauffer avec un mélange de bois sec et de charbon.

Le charbon des forgerons est bon ; mais le charbon à gril est meilleur, en ce qu'il est par morceaux plus gros.

Le gril n'est pas absolument nécessaire. J'ai eu le mien très tard l'hiver dernier. Je faisais le feu sur la cendre à l'ancienne façon.

J'ai vu, dès les premiers jours, qu'il restait du charbon dans la cendre. J'ai fait faire un sas de fil de fer comme ceux des cribles. J'ai sassé la cendre, j'en ai trouvé tous les jours un peu plus d'une terrinée. Je le remettais au feu le lendemain.

Mes poêles sont très ordinaires, à peu près comme tous ceux de la campagne. Les défauts de ce mode de chauffage au bois mêlé au charbon sont très tolérables. Il faut lever la

cendre tous les jours ; être attentif, afin de n'en point jeter sur le plancher. Il faut boucher le bas de la cheminée hermétiquement, afin qu'elle tire bien.

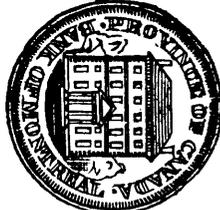
Il n'y a point d'odeur dans les appartements, il n'y a point de gaz, il passe par le tuyau et la cheminée. Ce nouveau mode est très économique pour les familles villageoises, il aide beaucoup à la conservation des forêts du Canada.

J. E. LABONTÉ.

St. Hilaire.

MONNAIE DE CUIVRE.

Voici le fac simile des monnaies de cuivre qui sont maintenant acceptées pour des centins.



Le système des monnaies de cuivre a été si longtemps dans un si mauvais état qu'on sentit un besoin général de la circulation de centins ; le Ministre des Finances pour rencontrer ce besoin du public, a par une circulaire autorisée tous les départements du gouvernement et les officiers de recevoir les monnaies de cuivre légalement autorisées, les sous et les demi deniers pour des centins et les deniers pour deux centins, et a prié tous les banquiers, marchands et autres de faire de même. Toutes les autres monnaies de cuivre sont illégales.

Les figures suivantes sont les fac-similes des monnaies de cuivre qui ont le plus de circulation et qui doivent maintenant passer pour des centins : le public est prié d'aider une réforme aussi avantageuse pour le pays que la substitution du système décimal dans tout le pays.

Les figures ci-contre désignent les sous de banque qui auront la valeur des centins après le premier jour 4^o Octobre 1870. On y a ajouté quelques anciens sous des Banques de Montréal et du

Peuple. Les centins canadiens et du Nouveau-Brunswick, et les demi sous anglais, continueront de passer pour des centins à leur valeur légale.

A propos de l'engrais des cochons.

En nous donnant le cochon, il est évident que l'intention de Dame Nature était d'en faire un dépositaire de graisse. Aucun animal n'a un meilleur appétit et n'est moins difficile dans le choix de sa nourriture ; son appétit est toujours accompagné d'une bonne digestion, laquelle est favorisée par son amour de la tranquillité et du repos. Cependant, malgré cette disposition naturelle à prendre de la graisse, l'homme peut avancer ou retarder cette opération, et le succès et le profit de l'élevage des cochons dépendent beaucoup de la tranquillité et du repos. Le plus souvent on laisse ces pauvres animaux se débattre comme ils peuvent jusqu'à ce que le temps de les engraisser soit arrivé : cette manière n'est pas la plus économique. Un cochon, traité de cette façon reste avorton, il devient incommode, déplaisant, farouche et vorace. Pour le mettre en chair et l'amener à l'état où il devrait être avant de commencer à engraisser, il faudra plusieurs semaines d'une généreuse alimentation ; et même alors il n'arrivera jamais aux proportions qu'un traitement plus libéral lui aurait fait atteindre. Le secret pour réussir dans l'engrais profitable des cochons, c'est de commencer à les engraisser aussitôt qu'ils sont assez vieux pour crier, et de les tenir toujours assez occupés à manger pour qu'ils n'aient point le temps de crier.

Il y a des gens qui s'imaginent que si on tient un jeune porc trop gras, on l'empêche par là de profiter, en sorte que pour le faire grossir ils ne le soignent que faiblement, pensant ainsi lui faire faire une grosse charpente. Ils se trompent grandement ; car, engraisser, n'est autre chose que l'action d'emmagasiner le surplus de la nourriture prise et digérée. La nourriture fournit d'abord aux os, aux muscles (chair), etc., etc., la substance nécessaire à leur croissance, et le surplus, s'il y en a, est déposé dans le corps de l'animal, sous forme de graisse, et on n'a pas besoin de croire ou de craindre que tandis que la graisse s'accumule, les autres parties du corps souffrent.

L'erreur qu'on commet le plus communément, c'est de commencer trop tard dans la saison, l'engrais de ses cochons. La nourriture consommée est non seulement nécessaire à la formation des différents tissus, mais elle fournit encore la chaleur animale. A cette fin, il faut moins de nourriture, et la graisse s'accumule plus promptement dans les temps chauds que dans les temps froids, où presque toute la nourriture consommée s'épuise pour maintenir, chez l'animal, une chaleur suffisante. D'où il suit qu'il est d'une économie bien

entendue, de commencer de bonne heure ses engrais. Un minot de grain donné dans le mois d'août ou dans ce mois fera plus de profit que deux donnés dans le cours de l'hiver. Pour cela on devrait toujours se conserver du vieux grain pour soigner pendant les récoltes, et avant que le grain nouveau soit prêt.

Tous les animaux aiment un changement de nourriture, et on remarque que souvent des cochons à l'engrais laissent leur nourriture ordinaire pour mâcher du pesât de pois, ou des sucets de blé d'inde. On entre-tien-dra leur appétit en flattant ce désir naturel. Il faudra donc changer de temps à autre leur nourriture ordinaire, et toujours la donner moulue; on pourra aussi l'entremêler de racines cuites, carottes, navets, patates, etc., eaux de vasselle, tout le lait dont on pourra disposer. Il sera aussi très-essentiel de leur donner de la belle eau claire. Tenez vos cochons chaudement et proprement : le cochon est un animal aux habitudes naturellement propres, et si vous lui fournissez abondamment une litière sèche, vous augmenterez la quantité de votre fumier.

Un excellent moyen de s'assurer si vos cochons font du lard, et s'ils ne mangent pas pour rien, serait, vers la fin de l'engrais, de les peser une fois par semaine; de cette manière on saurait, si l'animal paie la nourriture qu'il mange, et du moment qu'il ne fait plus rien, on le tuerait. C'est ainsi qu'un cochon mis à l'engrais et que j'ai régulièrement pesé tous les quinze jours, a montré aux différentes dates suivantes l'augmentation de son poids.

10 Octobre	409	
23 "	447	38 lbs de gain
8 Novembre	481	34 "
22 "	492	11 "
6 Décembre	505	13 "
23 "	504	1 lb de perte.

DR. GENAND.

St. Jacques, 23 Septembre 1870.

ARBORICULTURE.

Utilité de l'ailante.

Nous connaissons tous le vernis du Japon ou ailante globuleux (*ailantus globulosa* des Desfontaines). Apporté de Chine en France par un père Dincarville, acclimaté dans le jardin de M. de Jussieu, il s'est répandu de là dans tous les départements de la France; il y sera bientôt l'un des arbres les plus communs. L'espoir, trop promptement accueilli, mais auquel il ne faut cependant pas encore renoncer, malgré des essais malheureux, de faire vivre sur l'ailante une race nouvelle de vers à soie, a bien

contribué à attirer l'attention sur cet arbre, mais il a d'autres mérites très-essentiels et incontestables qui doivent le faire rechercher. Je vais les signaler.

Désigné tout d'abord sous le nom de langit, d'ailante ou d'ailante globuleux, mais toujours avec le complément de désignation de vernis du Japon, cet arbre, dont la sève est abondante, amère, âcre, n'est pas cependant celui dont on extrait les sucres résineux désignés sous le nom de vernis et qu'on emploie pour enduire des bois, des toiles et d'autres matières. La substance connue sous le nom de vernis est produite par un sumac (*Rus vernicifera* de Candolle).

L'ailante a été décrit par plusieurs auteurs, notamment par MM. de Lamarck et de Candolle. Il est justement classé parmi les arbres forestiers et d'agrément. L'ailante atteint une hauteur de 90 pieds; il est facile de dégager son tronc de tout branchage au-delà de 30 pieds car il est rustique, et les plaies qui lui sont faites par des amputations se recouvrent facilement. Son écorce est lisse, de nuance verdâtre chez les sujets adultes, légèrement teintée de blanc pour les jeunes plants.

La feuille de l'ailante, semblable à celle de l'acacia, mais beaucoup plus grande, se compose d'une longue série de folioles opposées, dont les jeunes sujets grandissent souvent de plusieurs pieds dans une seule année; ils paraissent alors très-fragiles, et cependant ils ne se brisent pas même sous l'effort d'un vent violent; l'arbre continue ensuite à se développer régulièrement, en conservant une élasticité qui le rend propre à tenir sa place dans les avenues.

La généralité des ailantes est du sexe masculin et produit en abondance une petite fleur blanchâtre dont le pollen, très-odorant, remplit l'air d'émanations peu agréables. Je n'ai rencontré d'ailante femelle qu'une seule fois, près de Toulouse; il en existe sans doute ailleurs, mais les ailantes hermaphrodites ou femelles portant des fruits sont certainement rares. Ceux que j'ai pu examiner à loisir, dans le parc de M. Sams, à la Flambère, près de Toulouse, y sont réunis au nombre de plus de cent, par groupes serrés qui comprennent peu de mâles. Il m'a paru que les agglomérations de femelles provenaient de rejets poussés sur les racines d'un très-petit nombre de pieds-mères qui ont ainsi suffi pour produire toute cette peuplade. J'ai remarqué que les ailantes femelles donnaient des fruits dès la quatrième ou cinquième année de leur végétation. Ces fruits forment des grappes très-considérables qui couvrent presque toutes les extrémités du branchage de l'arbre; ils étaient déjà à peu près mûrs le 15 août. J'en conclus qu'ils se dévelop-

peraient facilement sous une température beaucoup moins chaude que celle de Toulouse.

Depuis plusieurs années on récolte des graines à la Flambère; elles germent très-exactement, et produisent dans les pépinières de M. Demouille des sujets bien supérieurs aux rejets levés sur des racines. Un drageon ne pivote pas; il n'a pas la même stabilité qu'un plant venu de semis; il y a d'ailleurs économie à obtenir par la semence des plants réguliers, au lieu de recueillir ça et là des drageons; mais il y a lieu de penser, d'après ce que j'ai vu, que la semence donne rarement des ailantes femelles, tandis que les drageons détachés des racines me paraissent devoir être du même sexe que les individus dont ils ont été séparés. Il y aurait donc intérêt à lever et à établir ailleurs de jeunes pousses que l'on trouve en abondance sur les racines des ailantes femelles, pour avoir à sa portée une précieuse provision annuelle de semences. J'ai vu détruire par centaines des jeunes drageons issus à la Flambère des racines d'ailante femelle, parce qu'ils se produisent dans les terrains gazonnés ou labourés et dans les allées.

Ce qui explique comment la multiplication du vernis du Japon ou ailante a été si prompte, nonobstant l'absence générale de graines, c'est que cet arbre se reproduit autrement que par semence avec une facilité vraiment merveilleuse. Ses racines sillonnent en tous sens le sol, comme pour chercher la lumière et l'occasion de produire des drageons. Toute racine blessée fait sortir de sa blessure même des pousses nouvelles: des parcelles de racines séparées des racines par accident et entraînées ou portées ailleurs par des mouvements de terre, végètent bientôt si elles trouvent quelque humidité et deviennent presque instantanément des arbres. Tout bourgeon possédant un principe de racine s'établit facilement dans tous les terrains, et souvent malgré une sécheresse ou une humidité excessive. Les quadrupèdes qui attaquent si volontiers les plantations avec les dents et avec la corne évitent de toucher à l'ailante, parce que sa saveur spéciale et ses émanations leur répugnent.

Je n'ai jamais remarqué la présence d'un ver sous l'écorce de goût amer qui recouvre le tronc de l'ailante. On a prétendu que cette écorce était même un précieux vermifuge; je n'ai fait aucune expérience sur ce sujet; mais je vois dans un article d'un savant naturaliste, M. Clos, que M. Roulx a fait des expériences récentes pour comparer la densité, la flexibilité et la ténacité sous la charge de l'ailante comparé à l'orme et au chêne. Il est résulté de ces expériences que l'ailante, moins dense que le chêne, est plus dense que l'orme, en

même temps qu'il est plus flexible que l'un et l'autre de ces arbres. La ténacité sous la charge du bois d'ailante a été reconnue bien supérieure à celle de l'orme et du chêne.

Il est à ma connaissance personnelle qu'un propriétaire de Villefranche-Lauraguais, M. Guiraud, a fait emploi, il y a vingt-sept ans, de vieux ailantes qu'il a abattus pour les diviser en planches épaisses, et confectionner avec ce bois des pieds droits des portes et une cloison extérieure au-dessus d'un hangar battu par des intempéries violentes. Le bois d'ailante ainsi exposé, sans aucun abri et sans peinture, s'est conservé parfaitement intact et a acquis une dureté très-grande, tandis qu'une poutre de chêne placée dans la même situation s'est altérée profondément. J'ai sous les yeux une partie des bois que M. Guiraud a bien voulu faire détacher. Ils sont excellents pour toute espèce d'usage rustique.

Des instruments de culture, tels que charrettes, des moyeux de roues, des herses, ont été confectionnés avec du bois d'ailantes par des propriétaires encouragés par M. Guiraud ; ces instruments ont offert une résistance tout à fait inusitée ; ils sont encore en cours d'usage. Un entrepreneur de travaux pour les voies ferrées m'a affirmé que des instruments confectionnés dans ses chantiers avec des bois d'ailante se sont fait remarquer par leur solidité. Un propriétaire attentif et savant, M. Astié, de Toulouse, a constaté chez lui que du bois d'ailante, employé bien sec, prenait un beau poli, résistait comme parquet après neuf années de travail et de fatigue, et ne se voilait pas.

Un volant de grande dimension d'un atelier de tourneur est exposé à l'air libre depuis dix ans ; il a acquis une grande dureté et conserve une parfaite rectitude. J'ai constaté moi-même que des bois d'ailante, exposés pendant de longues années à des intempéries et des usages pénibles, ne sont ni tordus ni fendus ; ils ont acquis une densité remarquable, et prennent le poli en devenant des meubles de bon usage.

Ma conclusion est celle-ci. L'ailante, qui s'établit volontiers dans la terre peu compacte, où il étend ses racines près de la surface du sol, s'arrange de tous les terrains et de toutes les expositions en France ; il convient spécialement pour maintenir les terres disposées à s'ébouler, dans les côtes abruptes, dans les lacunes des bois que l'on veut combler, et aussi sur les bords des cours d'eau qu'il maintient, comme aussi dans les lieux de pacage où il ne craint pas le bétail.

Même après avoir acquis son développement normal, le tronc de l'ailante présente à la scie, quand il vient d'être abattu, un grain qui pa-

rait grossier, mal aggloméré et peu ferme : on est alors peu confiant dans sa force.

Mais si ce tronc, divisé en pièces suffisamment épaisses, a été bien desséché à l'abri du soleil, ses molécules se soudent entre elles avec une fixité telle qu'il acquiert une aptitude tout à fait spéciale pour des usages exigeant beaucoup de force et de résistance. L'air libre développe ses qualités ; il convient alors pour des constructions extérieures, des clôtures, des instruments agricoles, des moyens de transport, des outils et même des meubles et des parquets. L'artillerie et le train des équipages militaires trouveront dans l'ailante une précieuse ressource.

Plantons beaucoup d'ailantes ; mettons les seulement loin de nos cultures agricoles ou horticoles ; il n'y a rien de plus envahissant que cette essence.

DE GOMIECOURT.

(La Culture).

Comment on doit fumer les arbres fruitiers.

On s'imagine généralement qu'il suffit de planter un arbre pour obtenir des fruits en abondance : c'est là une erreur considérable ; les arbres sont comme toutes les plantes, ils demandent des soins de tout genre, ou bien ils donnent d'assez mauvais résultats, après leur plantation. Les arbres doivent être de temps en temps convenablement fumés et toujours habilement taillés. Nous n'avons pas à nous occuper aujourd'hui de la taille, mais nous croyons utile de donner quelques détails relatifs à la fumure des arbres fruitiers.

Il est absolument indispensable de fumer les arbres fruitiers qui se trouvent dans un terrain sec et peu fourni en principes nutritifs ; malheureusement les engrais sont le plus souvent fort rares dans la ferme, et le cultivateur se soucie peu de s'en servir pour fumer les arbres qui, selon lui, peuvent prospérer sans cela ; et cependant les hommes intelligents savent tous que l'engrais bien appliqué aux arbres fait produire des fruits plus beaux et plus savoureux.

L'engrais liquide est sans contredit celui qui convient le mieux pour la fumure des arbres, car il contribue au développement de la végétation et il facilite la maturation du fruit. Un arbre planté dans le meilleur terrain souffrirait s'il n'avait pas à sa disposition la quantité d'eau nécessaire pour dissoudre et rendre assimilables les divers éléments de nutrition qui se trouvent dans le sol, c'est donc à l'engrais liquide qu'il faut donner la préférence : mais il y aurait des inconvénients à se servir du purin ordinaire provenant de l'urine des animaux, car ce purin contenant une très-grande

quantité d'ammoniaque pourrait être trop énergique et porter préjudice à l'arbre ; il faut prendre de la bouse de vache délayée dans de l'eau ; on creuse autour de l'arbre un petit fossé d'une profondeur de $\frac{1}{2}$ pouce environ et d'un diamètre de 3 à 6 pieds, suivant la grosseur de l'arbre ; les racines doivent rester encore couvertes d'une couche de terre de $1\frac{1}{2}$ pouce environ ; la partie découverte est alors arrosée avec un ou deux seaux d'engrais liquide ; cet engrais liquide pénètre dans le sol avec les principes nutritifs qu'il tient en dissolution ; les matières solides resteront à la surface ; on verse ensuite huit à dix seaux d'eau pour faire descendre les éléments nutritifs jusqu'aux racines les plus profondes ; on laisse sécher et on recouvre le tout. Cette fumure est surtout nécessaire aux arbres au mois d'avril pour la production des fleurs et au mois de septembre pour la production des branches à fruit. Au mois de mai, les arbres ont besoin non-seulement d'engrais, mais encore d'humidité pour résister aux chaleurs de l'été pendant lesquelles il serait peut-être imprudent de les arroser ; si c'était cependant nécessaire, il faudrait le faire après la pluie, lorsque la terre est déjà un peu rafraîchie.

L. DE VAUGELAS.

—Revue d'Economie rurale.

RECETTES UTILES.

Pour la Semaine Agricole.

Pour enlever les taches du linge.

Le fiel de bœuf est un excellent article pour enlever les taches d'huile de sur les étoffes légères. L'alcool, ou le whiskey en esprit, enlève les taches d'huile, de cire, de gomme et de substances résineuses ; l'esprit de térébenthine a le même effet, le plus souvent sans faire changer les couleurs. On peut ensuite enlever avec de l'alcool ou du whiskey, les taches de térébenthine. Le fluide commun pour les lampes, qu'on appelle camphine et qui est un mélange d'alcool et de térébenthine, est un excellent dissolvant de l'huile, de la cire, du goudron, de la résine, et s'évapore tout aussitôt. On enlève avec du jus de citron les taches d'encre et de rouille. Si cela ne réussit pas, l'acide oxalique est infaillible. Mouillez les taches avec de l'eau, et frottez-les avec un peu d'acide oxalique écrasée, enlevez-la tout de suite car elle brûlerait l'étoffe. L'acide oxalique est ce qu'on appelle populairement, poison des cordonniers, il faudra donc s'en rappeler, surtout, s'il y a des enfants à l'entour de vous : Mais si c'est un poison pour la bouche, ce n'en est pas un pour les mains.

On peut enlever les taches de toutes couleurs en les mouillant avec de l'eau, et en les exposant pendant quelques minutes au-dessus de la fumée du soufre. Faites attention de ne pas brûler votre étoffe. Faites rougir une pelle à feu, versez du soufre dessus, et en le couvrant avec un entonnoir renversé, vous dirigez votre fumée sur la tache. On se sert de la fumée de soufre principalement pour les taches de fruits, et en général pour les taches de tous les végétaux. Souvent on peut réussir à les enlever en trempant notre linge dans du lait sûr, et en l'exposant ensuite au soleil, et répétant cette opération au besoin. On peut faire disparaître des tapis toutes les substances huileuses (excepté les huiles à peintures) en tenant un fer très-chaud, aussi près que possible des taches, prenant bien garde de ne pas brûler l'étoffe. Si on étend sur les taches de graisse, un morceau de papier brouillard, et qu'on passe un fer à repasser chaud dessus, le papier absorbera la graisse.

A l'aide de la benzine, on enlève avec une grande facilité, sur toutes les étoffes, et sans en altérer le tissu les taches produites par les corps gras, huile, beurre, bougie, peinture, crasse, transpiration. Le seul inconvénient de la benzine, c'est, lorsqu'elle n'est pas parfumée, son odeur vive et désagréable, qui s'attache aux étoffes nettoyées, et qui persiste pendant vingt quatre heures, malgré l'exposition à l'air. Je dois cependant ajouter qu'en chauffant l'étoffe nettoyée l'odeur disparaît beaucoup plus vite.

Etoffes de laine, étoffes de soie, velours.

On place sur une table un linge plié en plusieurs doubles, on étend dessus l'étoffe tachée après l'avoir brossée avec soin pour en enlever la poussière, on trempe ensuite dans la benzine un morceau de coton ou de flanelle bien propre, et on imbibe et on frotte la partie de l'étoffe qu'on veut nettoyer, puis on l'essuie avec du coton ou un linge sec.

Rubans.

On plonge les rubans qu'on veut nettoyer dans un vase contenant de la benzine, on les essuie promptement avec un linge ou un morceau de flanelle bien propre, et, sans attendre qu'ils soient complètement secs, on les repasse avec un fer légèrement chaud, ils reprennent leur lustre.

Gants de peau.

Quelle que soit la couleur du gant, on le pose aussi tendu que possible sur un papier propre, puis on appuie dessus un petit linge imbibé de benzine, qui enlève aussitôt les parties grasses qui salissaient le gant. On l'expose ensuite à l'air jusqu'à ce que l'odeur de la benzine soit évaporée.

AURÉLIE.....

HYGIENE.

Aux Consomptifs (Poitrinaires.)

La Crème vs. l'Huile de Foie de Morue.

L'Huile de foie de morue est devenue depuis quelques années la grande panacée populaire contre la consommation ; on a vendu, à des prix énormes, des milliers et des milliers de barils de prétendue huile de foie de morue. Je dis "prétendue," car c'est un fait avéré, que la plus grande partie de l'article que l'on a vendu sous ce nom n'était autre chose que de l'huile faite avec du saindoux (*lard oil*).

Heureusement que cette insigne fourberie n'a eu d'autres torts que de faire payer une piastre la pinte un article qui ne valait pas une piastre le gallon. Il n'y a pas de doute qu'on a obtenu, avec l'huile falsifiée, autant de guérisons, qu'avec l'huile pure. La confiance dans le remède (c'est-à-dire dans l'écriveau de la bouteille) et dans les annonces sur les journaux) a eu, le plus souvent, l'effet de chasser la peur, de ranimer le moral du malade, et partant, le ramener en voie de guérison ; car, dans la plupart des cas, c'était la propriété nutritive de l'huile qu'il fallait au malade, dont l'estomac dyspeptique, avait manqué d'une nourriture convenable.

On croit, en effet, que les résultats obtenus par l'huile de foie de morue, l'ont été par les éléments carbonacés des matières grasses, éléments qui sont essentiels à la bonne respiration.

Agissant d'après cette conviction, un de mes confrères, qui est peut-être une des plus hautes autorités en ce pays, a proposé et conseillé l'usage de la crème douce comme substitut à l'huile de foie de morue, comme remède dans la consommation. La crème est essentiellement une huile, et sa composition ressemble beaucoup à celle de l'huile de foie de morue, à l'huile de saindoux (*lard oil*) et autres de même nature, et elle a l'immense avantage d'être plus agréable au goût et d'être bien moins coûteuse.

J'ai actuellement sous mes soins un malade consomptif qui fait usage de crème douce, et qui se trouve infiniment mieux que lorsqu'il employait l'huile de foie de morue.

Je recommande donc à tous ceux qui sont consomptifs, ou qui croient l'être, ainsi qu'à ceux qui craignent de le devenir, d'adopter une diète de crème douce, d'en faire usage en abondance, autant que leur estomac pourra en digérer sans malaise. Mangez-la seule, ou avec du pain ou des pommes cuites, etc., mangez-en à chaque repas. Mangez-la avec la confiance qu'elle vous guérira de votre maladie, et je suis convaincu qu'elle vous fera

sinon *plus*, du moins *autant* de bien que la plus pure huile de foie de morue que vous pourrez trouver.

UN MÉDECIN.

Nous lisons dans la *Gazette des Campagnes* de Paris.

Dans un moment où les batteuses fonctionnent avec activité dans les granges, c'est-à-dire dans des endroits couverts et fermés, à raison du froid il est d'une extrême importance de ne pas négliger les précautions que commande la santé des hommes employés à ces travaux.

Avant tout, il faut que la poussière qui se dégage des pailles et des grains soit entièrement expulsée. Il faut éviter le plus possible qu'il s'en introduise dans les narines et les voies respiratoires des ouvriers. Pour peu que ces organes soient irrités,—ce qui est très-fréquent dans la saison actuelle,—une inflammation très-aiguë peut s'en suivre et mettre en danger leur santé et même leur existence.

Pour chasser la poussière au dehors, on a imaginé de surmonter les machines à battre d'une boîte se terminant par une cheminée à air nommée aspirateur, qui attire vigoureusement l'air agitée par le batteur. Nous ne saurions trop recommander l'addition de cet appendice aux batteuses en général, et surtout à celles qui fonctionnent dans un lieu abrité. Si la poussière chassée de la batteuse se répand sur les fourrages des pailles destinées au bétail, elle nuit beaucoup à la qualité et à la salubrité de ces matières alimentaires et c'est le bétail qui en souffre dans sa santé.

Indépendamment de ce préservatif général qu'on nomme aspirateur, les batteurs doivent se protéger eux-mêmes en se baillonnant la bouche et les narines avec un mouchoir légèrement mouillé. L'énorme quantité de poussière qui s'amasse sur ce mouchoir leur montrera de quelle quantité de substances insalubres leurs voies aériennes sont préservées.

Extraits du *Journal d'Agriculture*.

FEUILLETON DE LA SEMAINE AGRICOLE

CHEMIN DE LA FORTUNE.

PAR

HENRI CONSCIENCE.

VI

—Il vit ! Dieu merci, il vit ! s'écria Donat. J'ai senti une contraction de sa main.

—Oui, oui, il vit encore ! affirma Victor. Voyez, il respire,

—Tant pis pour lui et pour nous ! grommela le matelot, que cette nou-

velle ne semblait pas réjouir beau coup.

Le mouvement revint réellement dans le corps raidi du baron. Enfin il ouvrit les yeux et se frotta un moment le front, comme quelqu'un qui s'éveille d'un lourd sommeil. Peu à peu un sourire illumina son visage, et il dit avec une sorte d'enthousiasme.

—Quelle source inépuisable de félicité que l'or ! Je ne suis de retour de Californie que depuis six mois, et j'ai déjà goûté tout le bonheur que le monde peut offrir. Pourquoi la force du corps n'est-elle pas éternelle comme la puissance de l'or ! Comme cette nuit a été agitée ! Danser, valser jusqu'à une heure ; se disputer le sourire d'une femme ; perdre vingt livres d'or au jeu ; accepter un duel pour demain et se noyer ensuite jusqu'à la première lueur du jour dans des flots de vin...

Un cri d'étonnement échappa à ses camarades ; le matelot seul riait. Victor prit la main du baron, tâcha de le consoler par de douces paroles et de le faire revenir au sentiment de son état ; mais le gentilhomme ne faisait pas attention à lui et criait d'un ton impérieux.

—Eh ! eh ! Lafleur, paresseux ! Ah ! te voilà ? Selle les chevaux ; je dois rencontrer la belle marquise d'Espandal au bois de Boulogne. Apprête aussi mes pistolets... Descends le store maintenant, je veux dormir jusqu'à midi. Si quelqu'un me dérange, je te chasse !

En achevant ces paroles étranges, il reposa sa tête sur la couverture, ferma les yeux et parut réellement endormi.

Donat et Victor étaient désolés et plaignaient le sort du baron ; le matelot ricanait ; Jean Creps murmurait. Pardoes leur dit qu'ils avaient tort de se laisser aller à la crainte d'un malheur incertain. Le gentilhomme était en proie à une forte fièvre, et il n'était pas étonnant que la réaction troublât son cerveau. On pouvait espérer que le dérangement apparent de ses facultés disparaîtrait avec la maladie.

Les yeux ainsi fixés sur le baron, les chercheurs d'or, tremblants de froid, étaient assis autour du feu ; et, quoiqu'on y eût jeté des arbres entiers, leurs membres frissonnaient comme s'ils eussent eu la fièvre froide.

Leur épiderme recevait bien l'impression de la chaleur : ils étaient à moitié rôtis par devant ; mais le seul moment de l'immersion les avait tellement pénétrés de froid, qu'ils frissonnaient jusque dans la moëlle de leurs os !

Victor seul ne souffrait pas de ce malaise, parce qu'il n'était pas encore entré dans l'eau. Aussi le matelot ne tarda pas à faire une violente sortie contre lui, comme s'il croyait que l'Anversois cherchât à échapper au

plongeon. Mais Roozeman se leva et dit :

—Allons ! trêve à ses soupçons outrageants. Ce que les autres ont fait je veux aussi le faire. Je suis prêt. Qui tiendra la corde ?

—Non, non, ne parlons plus de cette tentative insensée, dit Creps. Nous avons déjà ramené un de nos camarades presque mort. Ce serait un crime de recommencer cette dangereuse épreuve.

Une violente dispute s'éleva. Creps et Donat voulaient s'opposer à la descente de Roozeman. Le matelot et Pardoes prétendaient qu'il ne pouvait se soustraire à un travail qu'ils avaient tous fait consciencieusement.

—Eh bien, je dis qu'il ne plongera pas ! s'écria Kwik. Pour tout l'or du monde, je ne voudrais plus descendre dans le puits ; mais... pour épargner un malheur ou une maladie à M. Victor, c'est différent. Qu'on me mette le lasso autour du corps ; je me laisserai geler encore une fois jusqu'aux os à la place de Roozeman ; je suis fort, Dieu me protégera.

Mais Victor mit fin à la querelle en exprimant la ferme volonté de ne pas être en reste avec ses compagnons. Quoique Donat lui dépeignit avec terreur la sensation de l'abîme comme ce que l'on peut se figurer de plus effroyable, il déclara vouloir tenter l'épreuve et supplia Pardoes et Creps de tenir la corde.

Il se laissa descendre dans le trou sans hésiter. Il était à peine dans l'eau, que Donat, qui tenait prête une couverture chaude, se mit à crier.

—Hissez ! hissez !

—Tiens-toi tranquille, étourneau, grommela Pardoes. Il est dedans maintenant, laissez-le faire son ouvrage.

Mais, une demi-minute après, il dit lui-même :

—Il reste bien longtemps sans donner le signal, nous le remonterons.

Lorsque Victor revint au bord, il était tout étourdi et poussa un soupir creux et rauque, comme un homme dont on presse la poitrine à l'écraser ; il tremblait et tenait les poings fermés convulsivement.

Donat lui jeta la couverture chaude sur les épaules et voulut l'entraîner vers le feu ; mais Pardoes, qui avait vu briller quelque chose entre les doigts du plongeur, lui ouvrit les poings. Il tomba de chacun d'eux quelques morceaux d'or pesant ensemble environ deux livres.

Ils ramassèrent les pépites, concurent au feu et s'étendirent auprès, pendant que Donat faisait tout son possible pour ramener la chaleur dans les membres frissonnants de son ami. C'était bien nécessaire : Victor était resté plus longtemps que les autres sous l'eau ; ses lèvres étaient bleues, ses joues avaient la pâleur de la mort, et ses yeux étaient singulièrement vitreux : il grelottait et tremblottait si

fort, qu'il essaya en vain de dire un mot intelligible. Peu à peu cependant les tremblements fiévreux s'arrêtèrent, et, quoiqu'une grande faiblesse accablât encore le pauvre Victor, il se montra gai et remercia en souriant ses amis de leurs soins généreux.

Le baron someillait ; il paraissait respirer librement, et, sans le mouvement nerveux qui l'agitaient par moments et les paroles inintelligibles qu'il prononçait, on eût pu croire qu'il jouissait d'un sommeil calme et naturel.

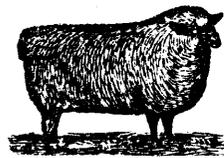
Pendant ce temps, le matelot, et Pardoes étaient occupés à examiner et à peser les pépites, et ils annoncèrent avec une certaine joie qu'on avait tiré plus de douze livres d'or au moins ; ainsi le trésor commun s'était élevé, en un jour et demi, à quarante-cinq mille francs !

Les autres ne témoignèrent point de joie en apprenant ce brillant résultat. Au contraire, Creps serra les lèvres avec un sourire de dédain ; Donat déclara que, si l'on avait rendu malade son pauvre ami, il maudirait le moment où il avait vu l'or ; les deux malades restèrent tous deux indifférents.

Enfin, Pardoes demanda s'il y avait quelqu'un qui fût d'avis de reprendre le plongeon dans le puits, et, sinon, ce qu'on entreprendrait pour continuer à chercher de l'or avec succès.

Il n'y en avait aucun, même le matelot, qui osât songer sans horreur à une seconde descente dans le puits, et tous reconnuèrent qu'il fallait renoncer à cette tentative si l'on ne voulait pas mettre sa vie en jeu.

A Continuer.



A vendre par le Sousigné, 20 bèliers purs costwold, âgé de 2 ans, d'un an et de l'année.

Monseigneur A. Ste. Marie a aussi plusieurs superbes MERES COSTWOLD dont il peut disposer à des prix MODERES. Il offre aussi un bon nombre de cochons Berkshires de première qualité, à aussi bon marché qu'on peut se les procurer selon la qualité.

A STE. MARIE.

Laprairie, 4 Oct.—tip.

VINAIGRE, Comment on le fait avec du Cidre, du Vin ou Sorghum en 10 heures sans faire usage de drogues.

Pour les circulaires, s'adresser à F. J. Sage, Manufacturier de Vinaigre. Cromwell, Ct.

22 Septembre 1870.—a

RAPPORT OFFICIEL DES DIVERS MARCHES DE LA P. DE QUEBEC

Fait spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 6 Octobre 1870.

PRODUITS.	Montréal.		St. Jean		St. Hya- cinthe.		Joliette		BEAU- HARNAIS.		TROIS- RIVIÈRES.		Sorel.		Quebec.	
	DE	A	DE	A	DE	A	DE	A	DE	A	DE	A	DE	A	DE	A
FARINE EN QUART-	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Supérieure Extra.....	6 40	6 75	6 25	6 50	7 75	7 75	7 75	7 75	2 80	5 75	6 00	6 00	6 24	6 40	6 40	6 40
Extra.....	5 85	5 95	5 25	5 50	6 75	6 75	6 75	6 75	2 80	5 75	6 00	6 00	6 24	6 40	6 40	6 40
do Gout.....	5 50	5 65	5 00	5 25	6 50	6 50	6 50	6 50	2 80	5 75	6 00	6 00	6 24	6 40	6 40	6 40
Sup. No. 1.....	5 20	5 30	5 35	5 50	7 25	7 25	7 25	7 25	2 80	5 25	5 25	5 25	6 40	6 75	6 75	6 75
do do forte.....	5 90	6 40	5 50	5 90	6 65	6 75	6 75	6 75	1 90	2 00	2 00	2 00	6 00	6 75	6 75	6 75
do No. 2.....	4 80	4 90	4 74	5 00	4 50	4 50	4 50	4 50	1 75	1 75	1 75	1 75	6 2	6 40	6 40	6 40
Roupee (Gru).....	3 25	3 50	1 1	1 25	3 50	3 50	3 50	3 50	80	80	80	80	4	4	4	4
Son, 100 lb.....	3 80	3 90	3 85	4 00	3 60	3 60	3 60	3 60	2 20	2 10	2 10	2 10	3 80	3 50	3 50	3 50
FARINE de Blé poche	2 80	2 90	2 90	3 00	3 60	3 60	3 60	3 60	2 50	2 50	2 50	2 50	3 30	3 40	3 40	3 40
" Avoine 200 lbs.....	2 60	2 70	2 75	3 00	3 60	3 60	3 60	3 60	3 60	3 60	3 60	3 60	3 60	3 60	3 60	3 60
" Blé d'Inde.....	2 20	2 30	2 30	2 30	2 30	2 30	2 30	2 30	2 30	2 30	2 30	2 30	2 30	2 30	2 30	2 30
" Sarrasin.....	1 60	1 70	1 80	2 20	2 50	1 40	1 40	1 40	1 40	1 40	1 40	1 40	1 75	2	2	2
Grains moulus mélangés.....	1 10	1 10	90	1 20	1 20	90	1 20	1 20	90	71	75	90	90	90	90	90
GRAINS ET GRAINES																
Blé..... minot	1	1	1	1	25	1 40	1 50	1 50	2 50	2 60	1	1 10	1	1	1	1
Pois.....	80	85	75	85	80	80	1 20	1 20	85	80	80	80	1	1	1	1
Orge.....	60	65	60	60	60	60	70	70	85	80	80	80	1	1	1	1
Seigle.....	45	60	45	60	60	60	80	80	50	50	50	50	60	70	70	70
Sarrasin.....	0 65	75	70	80	80	80	80	80	50	50	50	50	80	80	80	80
Blé d'Inde.....	1 60	1 65	1 31	1 50	1 25	1 25	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50
Lin.....	2 55	3	4	4	4	4	4	4	5	5	5	5	5	5	5	5
Mil.....	17	12	12	14	50	50	20	20	30	30	30	30	30	30	30	30
Trèfle, b.....	55	37	40	45	30	42	40	40	42	30	35	35	50	50	50	50
Avoine..... 32 lb	8	6	6	9	10	10	10	10	6	6	6	6	7	7	7	7
VIANDES																
Beuf No. 1..... 100 lb	6 50	6 50	5 30	5 30	4 90	5 50	5 50	5 50	5 50	5 50	5 50	5 50	6 25	6 25	6 25	6 25
do 3.....	5	5	5	5	7	7	7	7	4	4	4	4	5	5	5	5
do la livre.....	0 8	16	6	16	8	10	10	12	10	12	7	9	5	10	6	19
Veau..... lb	0 7	0	8	11	8	10	6	10	10	10	10	10	0	8	12	12
Mouton.....	10	10	8	11	8	10	6	10	10	10	10	10	0	7	9	9
Agneau quartier.....	40	30	8	11	60	75	40	50	50	75	60	70	25	50	50	50
Lard frais, 100 lb.....	9 50	8	8	9	8	10	9 50	10	9	12	9 50	10	9 50	10	12	9 14
do do la livre.....	13	13	13	15	10	10	13	14	9	12	12	13	10	12	9	12
do do sale, 100 lb.....	13	14	14	15	10	10	14	14	9	12	12	13	10	11	11	22
do do sale, la livre.....	13	14	14	15	10	10	14	14	9	12	12	13	10	11	11	22
Jambons.....	15	15	15	15	20	20	15	15	2 17	2 40	18	18	2	2	2	2
VOLAILES																
Dindes..... couple	1	2	1 60	2	1 20	1 25	3 0	2	70	1 60	1 90	1 90	1 26	1	1	1
Oies.....	1 30	1 30	1 10	1 10	50	50	50	50	40	60	60	60	70	60	60	71
Canards.....	60	60	40	40	40	40	40	40	55	60	60	60	55	65	65	65
Poules.....	40	50	20	25	20	25	25	30	25	30	25	25	25	34	34	34
Pigeons.....	20	25	10	11	18	18	18	18	12	20	20	20	25	25	25	25
GIBIER																
Canards sauvage couple	33	40							24	40	50	50	60	60	60	60
Outardes.....										1 60	2	3	3	3	3	3
Pieuvriers..... Doz.	1	1 20			1 20	25	60	74	40	40	44	20	25	25	25	25
Perdrix.....	40	50	60	60	25	25	60	74	40	40	44	20	25	25	25	25
Becasses..... couple	1 50	60			25	25		30	30	30	30	15	20	20	20	20
Coqs de Bruyère.....	1 75	1 50			60	60		16	16	16	16	40	45	45	45	45
Tourtes.....	1	1 60	60	8	1 25	1 25		12	12	12	12	60	70	70	70	70
Lièvres.....	20	25	15	20	10	10	15	20	12	25	30	20	20	20	20	20
Orignal..... lb	0 11	20							90	25	0	15	15	15	15	15
POISSON																
Morue sèche..... lb	5	4	4	4	6	6	0 6	0 7	0	5	6	5	5	5	5	5
Saumon fumé, p. 2.....	25	25	4	4	10	10	10	15	10	10	10	10	10	10	10	10
Saumon.....	15	15	8	11	10	10	10	15	10	10	10	10	10	10	10	10
Truite..... pièce.	12	20	20	30	8	8	8	10	60	30	10	10	20	20	20	20
Anguille fraîche, couple.	25	30	20	30	25	30	25	30	25	30	10	10	20	30	30	30
Doré..... Pdt.	50	74	40	40	6	6	6	25	10	10	10	7	7	7	7	7
LEGUMES - Patates n. m.	50	60	35	40	25	30	80	1 60	33	40	80	90	40	50	50	50
Oignons..... mt. 1/2	2 30	1	1	1 20	1 50	20	1	1	40	45	70	80	40	50	50	50
Panets.....	60	0	1	1	25	30	80	1 60	33	40	80	90	40	50	50	50
Carottes..... pcut	10	0	3	3	30	30	30	30	25	30	40	40	40	40	40	40
Bettes.....	60	0	60	60	30	30	30	30	25	30	40	40	40	40	40	40
Navets.....	3	0	10	10	50	50	50	50	25	30	30	30	25	30	30	30
Choux de Slam.....	4	0	10	10	50	50	50	50	25	30	30	30	25	30	30	30
Choux..... pomme	3	0	10	10	50	50	50	50	25	30	30	30	25	30	30	30
Laitue.....	2	3	10	10	10	12	10	12	8	10	7	3	5	8	8	8
Céleri, pied.....	5	7	10	10	10	12	10	12	5	5	6	8	17	17	17	17
Fèves.....	0 11	20							90	25	0	15	15	15	15	15
LAITERIE																
Beurre frais..... lb	0 24	0	20	22	20	22	15	18	23	20	20	25	20	25	20	18
do sale.....	0 20	0 22	20	20	18	18	15	18	20	20	22	16	20	16	16	16
Fromage.....	0 11	10	10	10	18	18	12	15	11	10	11	10	12	15	15	15
FRUITS - Pommes, quart	1 40	4	35	5	1 50	1 60	50	50	60	1	1	10	80	1	1	1
Poires..... minot	3 50	4														
Pêches..... boîte	2 75	3 75														
Prunes..... pinte	5	12	5	11												
Cerises.....	5	12	5	11												
Fraises.....		16	2	2												
Groselles.....		12	1	1												
DIVERS - Œufs, doz.	0 20	10	10	10	18	12	15	13	14	25	25	15	15	15	15	15
Sucre d'érable.....</																